



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2574  
1er décembre 2017  
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
d'Arlette Laguiller

## Migrants réduits en esclavage ou noyés en Méditerranée

# Toute la misère du monde...

# entretenu par le capitalisme



**Ordonnances**  
**Représentation**  
**ouvrière peau**  
**de chagrin**

page 3

**Violences faites**  
**aux femmes**  
**Macron**  
**fait du vent**

page 4

**Allemagne**  
**Le SPD**  
**au secours**  
**de Merkel?**

page 8

# Esclavage en Libye, naufrages en Méditerranée la barbarie du monde capitaliste

Un documentaire d'une chaîne américaine montrant un marché aux esclaves en Libye a suscité l'indignation. Il y avait de quoi être choqué, bouleversé et révolté devant cette traite des Noirs des temps modernes, où des êtres humains sont vendus comme du bétail.

C'est la première fois que de telles horreurs ont pu être filmées et diffusées à une telle échelle mais, depuis des mois, elles étaient dénoncées par des associations. Faisant mine de s'émouvoir, Macron a déclaré: « *Ce sont des crimes contre l'humanité.* » Mais ces crimes odieux, c'est lui et les autres chefs d'État européens qui en sont les véritables responsables!

En faisant de l'Europe une forteresse de plus en plus interdite aux pauvres du reste de la planète, les dirigeants européens ont transformé la Méditerranée en un véritable cimetière pour des dizaines de milliers de femmes et d'hommes, parmi ceux qui tentent de gagner les côtes européennes sur des embarcations de fortune.

Du temps du dictateur Kadhafi, qui avait été reçu en grande pompe par Sarkozy en 2007, l'État libyen jouait le rôle de garde-frontière de l'Europe en retenant les migrants dans des centres de détention aux conditions inhumaines.

Depuis la chute de son régime en 2011, ce sont des milices, certaines soutenues par les puissances occidentales, qui se disputent le pouvoir et le droit de devenir des gardes-chiourme de ces camps de réfugiés.

La situation des migrants s'est encore aggravée ces derniers mois, depuis que, pour les intercepter, l'Union européenne a décidé de s'appuyer principalement sur les gardes-côte libyens et de réduire les moyens consacrés au sauvetage des naufragés. En choisissant sciemment de contenir à tout prix les migrants en Libye, les gouvernements de l'Union européenne se comportent comme les commanditaires des réseaux mafieux qu'ils dénoncent. Quand ils passent des accords avec les dirigeants ou les chefs de milices libyens, ils savent très bien qu'ils livrent les migrants à des geôliers de centres de rétention et à des marchands d'esclaves.

Pour justifier cette politique criminelle, Macron a repris à son compte la formule de l'ancien Premier ministre so-

cialiste Rocard: « *On ne peut pas accueillir toute la misère du monde.* » Mais cette misère, ce sont les dirigeants des puissances impérialistes qui la créent! Ce sont eux qui, en multipliant les interventions militaires pour leurs intérêts, n'ont cessé depuis des décennies de semer le chaos et la destruction en Afrique et au Moyen-Orient. Macron est bien le digne successeur de tous les dirigeants qui, depuis l'époque de la colonisation, ont aidé la bourgeoisie française à piller ces régions, créant les conditions de leur sous-développement actuel.

La France, l'un des pays les plus riches de la planète, aurait largement les moyens d'accueillir dignement les réfugiés qui fuient la guerre, la misère ou les dictatures. Mais Macron s'en prend aux migrants, à la suite de ses prédécesseurs de droite comme de gauche, pour faire oublier qu'il mène la guerre à tous les travailleurs pour permettre à la bourgeoisie d'accroître sa fortune.

Depuis son arrivée au pouvoir, Macron ne cesse de prendre des mesures qui vont faire reculer les conditions de vie des travailleurs. Ses ordonnances vont permettre au patronat de licencier plus facilement et de tenter de baisser les salaires. Des milliards vont être soustraits aux services publics les plus utiles à la population afin de financer les cadeaux fiscaux à une minorité de riches. Et c'est ainsi que Macron aggrave la situation des classes populaires, dont les migrants font partie.

Le système impérialiste entraîne toute la société dans la crise et la barbarie. Ici, en France, les travailleurs doivent subir le chômage, la précarité et l'explosion de la pauvreté. Dans les régions les plus pauvres du monde, des millions de personnes sont condamnées à l'exil ou à vivre dans des camps de réfugiés.

Le capitalisme ne peut offrir comme seul avenir que plus d'exploitation et d'oppression. Pour échapper à cet avenir, la seule solution est de renverser ce système injuste et criminel.

Alors, il faut refuser la guerre entre pauvres dans laquelle Macron et ses semblables voudraient nous entraîner! Nous avons au contraire besoin d'être solidaires et conscients que, quelle que soit notre origine ou notre nationalité, nous avons une lutte commune à mener pour changer la société.

## Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Violences faites aux femmes: Macron fait du vent	4
"Droit à l'erreur": un patron ne fraude pas, il se trompe	4
La famille Peugeot double sa fortune en Suisse	4
Afrique: Macron emboîte le pas à Hollande et Sarkozy	5
France insoumise: Mélenchon veut nous faire marcher	5
Le salon Millipol	5
Reprise économique: info ou intox?	6
Emploi: une campagne patronale intéressée	6
Saint-Denis rue de la République	7
Marchands de sommeil et insalubrité	7
Rennes: mobilisation pour deux jeunes migrants	7
Migrants au Havre: un hébergement pour tous!	7

Glyphosate: cancérogène probable, rentabilité certaine	16
Mladic condamné	16
Les paradis fiscaux en Europe	16
DANS LE MONDE	
Allemagne: à la recherche d'un gouvernement	8
Amazon: modernité et surexploitation	8
Égypte: victimes des djihadistes et de l'impérialisme	9
Birmanie: le sort dramatique des Rohingyas	9
Brésil: les retraites attaquées	10
Argentine: la gendarmerie de Macri tue	10
États-Unis: parler à la frontière mexicaine	10
ENTREPRISES	
SNCF - Région de Nantes	11
Carrefour	11

Galleries Lafayette	11
Toulouse: l'or gris	11
PSA et SNCF: coupables d'homicide	12
PSA Pôle Metz - Trémery	12
Valeo - Amiens	12
Smart - Hambach	12
Holiday Inn - Clichy	12
Air France	13
Vélib'	13
Bus Transdev - Ecquevilley	13
Hôpital psychiatrique Rennes	13
SNCF banlieue Paris-nord	14
La Poste - Ris-Orangis	14
La Poste - Rennes	14
RUSSIE 1917	
Contrôle ouvrier et expropriations	15
LES NÔTRES	
Notre camarade Danielle Pellecchia est décédée	6

## Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

# Ordonnances Macron: représentation ouvrière peau de chagrin

Les cinq ordonnances qui mettent en pièces le Code du travail ont été ratifiées par l'Assemblée le 28 novembre, à la grande satisfaction du patronat.

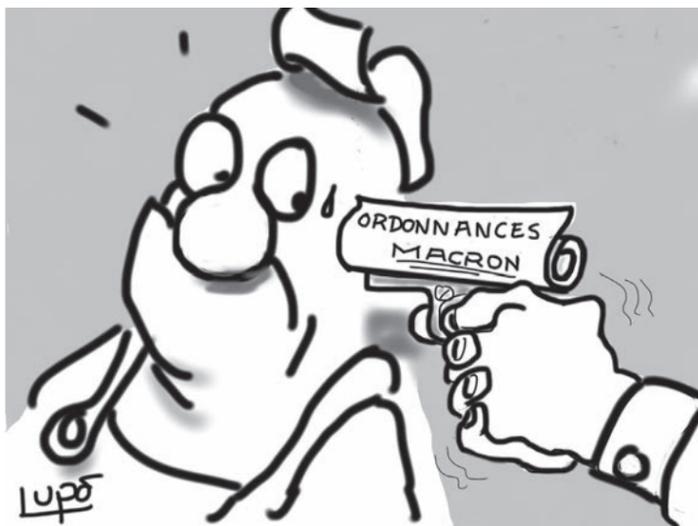
La réforme Macron débarrasse en effet les propriétaires, actionnaires et dirigeants des entreprises d'obligations en matière de droits et protections des salariés résultant de décennies de luttes ouvrières.

Sous prétexte de « lever les freins à l'embauche », ce gouvernement facilite les procédures de licenciement, il sabre dans les indemnités auxquelles un salarié peut prétendre en cas de licenciement abusif. Quant aux accords de branche qui fixaient un cadre minimum de conditions de travail, de rémunération, etc., pour tous les salariés d'un secteur donné, ils s'effacent. Ce qui prime désormais, ce sont les accords d'entreprise, un terrain sur lequel chaque patron est plus en mesure d'imposer sa loi. En invoquant la démocratie, il pourra organiser des référendums où, usant du chantage à l'emploi par exemple, il pourra forcer ses salariés à approuver toutes sortes de reculs, même ceux que la loi aurait interdits jusqu'alors.

Cette attaque généralisée, qu'avec son cynisme habituel le gouvernement appelle « une avancée sociale majeure », ne se limite pas à cela. Au nom du dialogue social, le gouvernement a entrepris de changer le caractère de la représentation des travailleurs dans les entreprises.

Pour ce faire, il fusionne en un comité social et économique (CSE) les instances des délégués du personnel, au comité d'entreprise et au CHSCT (comité hygiène et sécurité-conditions de travail), en réduisant fortement au passage le nombre des élus des travailleurs et en bornant à trois mandats successifs la possibilité d'être délégué.

Il s'agit d'abord de réduire la représentation du personnel. Ensuite, du fait de la limitation du nombre et de la durée des mandats, d'accentuer la concurrence entre les syndicats et, au sein de chaque syndicat, entre les syndiqués qui pourront obtenir un mandat. Et puisqu'il faudra trancher plus qu'avant entre d'éventuels



candidats, les instances syndicales seront d'autant plus incitées à choisir des délégués à leur image et à écarter des travailleurs trop proches de leurs camarades de travail ou trop combattifs à leur goût.

Car les délégués, version Macron, cumuleront les décharges syndicales, qui tendront à en faire des élus coupés des travailleurs du rang, dont l'activité au sein des CSE consistera plus à « comprendre les enjeux » économiques, en clair les intérêts du patronat, qu'à préparer des luttes sociales.

C'est ce que veulent Macron, Philippe et Pénicaud, quand ils disent souhaiter que se forment des

spécialistes syndicaux de la gestion économique et sociale.

Depuis longtemps, les gouvernements ont tous cherché à canaliser la représentation des salariés, à la soustraire au contrôle de leur base. Ils en ont fait un quasi-monopole d'appareils qui jouent le jeu du partenariat avec le patronat, de la responsabilité dans les comités d'entreprise et diverses instances paritaires, qui font du syndicalisme de proposition, et non pas de contestation, adapté au système capitaliste et intégré à ses rouages de différents niveaux.

Il n'est donc pas exclu que, sur ce terrain, le

gouvernement et le grand patronat trouvent l'oreille des directions syndicales, quitte à leur promettre, comme dans certaines grandes entreprises, des aménagements à la réduction du nombre de postes de délégués. Cela expliquerait en tout cas pourquoi les directions des syndicats gardent en grande partie le silence sur cette question.

Qu'elles finissent par s'adapter ou pas à cette réforme, nombre de militants syndicaux en feront les frais, et, à travers eux, ce sont des millions de salariés qui sont visés. Le patronat et le gouvernement placent leurs espoirs dans une représentation des personnels plus réduite, plus institutionnalisée, moins contestataire de l'ordre établi. Mais c'est l'exploitation patronale et ses conséquences dramatiques qui pousseront les travailleurs à retrouver le chemin de la lutte pour leurs intérêts de classe, y compris avec des militants qui n'auront pas forcément de mandats officiels reconnus.

**Pierre Laffitte**

## Manœuvres politiciennes: par l'odeur alléchés

Pendant que pleuvent les mesures antiouvrières, pendant que les hauts fonctionnaires prennent au jour le jour les mesures propres à satisfaire les capitalistes, l'opération politique Macron se poursuit.

Fabriqué par la presse aux ordres des grands groupes capitalistes, élu et soutenu par eux, Macron désormais au pouvoir a besoin d'un appareil politique à son service. Il ne pourra en effet pas faire deux fois le coup de l'homme nouveau, ni faire à nouveau passer par surprise ou lassitude une majorité à l'Assemblée. Son parti, LREM, se structure donc à la dévotion du chef, encadré par ses fidèles, à l'image de n'importe quelle autre écurie présidentielle.

Macron a aussi besoin de désamorcer les éventuelles oppositions dans la classe politique. Président, il dispose pour cela d'une arme efficace : la distribution de soupe. Ainsi, dans le cadre d'un mini-remaniement ministériel, il a

nommé secrétaire d'État un certain Olivier Dussopt, un député PS qui venait pourtant de voter contre le budget. Outre qu'il ridiculise un peu plus ce qui reste du PS, Macron achète à peu de frais le président de l'Association des petites villes de France. Au moment où l'État étrangle les collectivités locales, voilà quelqu'un qui saura graisser la corde.

Macron fait de plus appel à un haut cadre de Saint-Gobain, Delphine Gény-Stephann, qui sera en pays de connaissance avec les autres serviteurs dévoués du grand capital qui peuplent les ministères. Il a complété son remaniement en changeant de porte-parole. Castaner, nommé chef du parti du président, est remplacé par Grivaux, qui voulait être président du

parti du chef.

Pendant que les quatre heureux sous-ministres recevaient leur ration, d'autres tentaient de se rappeler au bon souvenir du président. L'inévitable Valls, d'abord, a félicité Dussopt, faute d'avoir pu participer lui-même à la distribution. Puis, quelques députés venus

de la droite, emmenés par Thierry Solère, ex-porte-parole de Fillon, rejoignaient le parti de Macron juste au moment des nominations. Ils ont évidemment assuré, la main sur le cœur, qu'ils ne se préoccupent que de servir la France. D'autres encore, venus aussi de la droite, constituent un nouveau

parti ayant vocation à entrer dans la majorité présidentielle... en vue du prochain remaniement.

Tout cela pour quelle politique? La même évidemment, en faveur des plus riches et aux dépens des travailleurs et des couches populaires.

**Paul Galois**

## Contre le chômage et la précarité

### Manifestation

Samedi 2 décembre, les organisations de chômeurs AC!, Apeis, MNCP et CGT chômeurs appellent à manifester contre le chômage et la précarité.

Lutte ouvrière se joint à cet appel.

À Paris, la manifestation partira à 14 heures de la place Stalingrad.



# Violences faites aux femmes : Macron fait du vent

**Le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes, la lutte contre le harcèlement a été proclamée grande cause du quinquennat par Macron. Il a voulu se saisir ainsi de l'émotion déclenchée par l'affaire Weinstein, et surtout de la mobilisation des femmes, pour apparaître comme un grand combattant de la cause féministe.**

Macron est très fort pour faire des discours. Il se félicite de la « libération de la parole ». Une minute de silence a rendu hommage aux 123 femmes tuées en 2016 en France par leur conjoint. Mais les mesures annoncées pour cette prétendue grande cause restent à un niveau ridicule.

Macron a répété que l'important est l'éducation, dès la petite enfance. Il envisage des modules d'enseignement, une formation pour les enseignants et les cadres. Ce sont des mots creux, quand il n'y a aucun moyen mis à disposition. Macron promet aussi de combattre le sexisme dans l'audiovisuel et dans les jeux vidéo, ainsi que la pornographie sur Internet.

Quant au budget du secrétariat d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes, il plafonnerait à 30 millions cette année,

contre 29,81 millions auparavant. C'est presque une provocation ! Mais cela dit clairement que ni les institutions ni les associations féministes n'auront davantage de moyens pour l'éducation à l'égalité, la protection des femmes victimes de violences, etc.

Dans les mesures pour aider les victimes à déposer plainte en justice, il y a aussi de l'esbroufe. Les victimes pourraient déposer plainte sans avoir à se déplacer au commissariat. On créerait pour elles dans les hôpitaux des unités de prise en charge psychotraumatique. Là encore, il faudra des budgets et du personnel : tout le contraire de la politique d'économies en cours dans les hôpitaux.

Dans le domaine du harcèlement au travail, l'hypocrisie du discours est encore plus criante. Alors

qu'il s'agit bien d'une des formes les plus importantes de harcèlement, la ministre du Travail a affirmé que l'arsenal juridique était complet et clair. Il n'y a donc pas de mesure supplémentaire à attendre, tout au plus des idées qu'elle a demandé aux syndicats de lui transmettre. Mais invoquer l'arsenal juridique pour protéger les femmes ne résout rien. Quand les lois existent, elles ne suffisent jamais à faire respecter le droit des femmes dans les entreprises. Aucun patron n'a jamais été condamné pour discrimination et pourtant les salaires dans le privé continuent, à qualification égale, à être en moyenne inférieurs de 20% pour les femmes.

Les chiffres montrent que les femmes et les hommes qui combattent ce harcèlement, qui est le fait des chefs, de la hiérarchie, des employeurs, se retrouvent la plupart du temps victimes de sanctions, voire licenciés. Que propose le gouvernement contre ces réalités ? Rien ! Au contraire même, toutes les mesures prises contre

le Code du travail visent à réduire les possibilités de se défendre collectivement dans les entreprises, à réduire le recours aux Prud'hommes, à renforcer les pouvoirs du patronat et à l'aider à licencier toujours plus.

C'est bien souvent grâce à la domination que leur donne leur place hiérarchique, leur pouvoir et leur fortune dans une

société d'exploitation, que des hommes se comportent avec violence et mépris envers des femmes. Cette société renforce en même temps les comportements sexistes. Pour imposer le respect et l'égalité, les femmes ne peuvent compter que sur leur lutte collective, qui fait partie de la lutte de tous les exploités pour leurs droits.

Marion Ajar



## “Droit à l’erreur” : un patron ne fraude pas, il se trompe

**Une des promesses de campagne d’Emmanuel Macron, la simplification administrative, va se traduire en projet de loi : la création d’un « droit à l’erreur » visant à simplifier les relations avec l’administration. Il s’agirait d’introduire de la bienveillance de la part des administrations vis-à-vis des particuliers et des entreprises.**

Darmanin, ministre des Comptes publics, a précisé que cette loi, baptisée modestement « pour un État au service d’une société de confiance », sera « l’un des textes les plus importants du quinquennat ». Encore un.

Évidemment, le ministre a beaucoup insisté sur ce qui concerne les particuliers. Il y aura donc, pour les étourdis et les maladroits, le droit de rectifier, une seule fois, leur situation fiscale sans amende ni sanction, mais en payant tout de même des intérêts de retard réduits de moitié. Il y aura aussi d’autres mesures, comme celle qui prévoit l’extension des horaires d’ouverture de certaines administrations, ou la création d’un interlocuteur unique dans les Caisses d’allocations familiales : de toutes petites mesures qui auraient pu, auraient dû être instaurées depuis longtemps.

Pour les particuliers, c’est beaucoup de bruit pour rien. Par contre, pour les entreprises, il y a plus de choses. Il est

dit par exemple que les infractions concernant l’inspection du travail ne seront plus forcément sanctionnées, mais pourront donner lieu à un avertissement, s’il n’y a pas d’intention frauduleuse. La traduction est aisée : patrons, prenez vos aises en matière de droit du travail, vous serez couverts !

D’autre part, dans le domaine de la construction,

cheval de bataille des promoteurs depuis des lustres, les entreprises seront libres du choix des matériaux et des méthodes pour respecter les normes en matière d’acoustique, de ventilation... Les promoteurs immobiliers, c’est bien connu, sont pleins de respect pour les futurs habitants.

Enfin, dans le domaine du paiement des

cotisations sociales, l’Urssaf sera invitée à faire preuve de mansuétude vis-à-vis des entreprises qui payent mal : en cas de conflit, la médiation sera préférée. Là aussi, les patrons seront couverts.

Macron n’a pas menti. Bienveillance, droit à l’erreur, simplification administrative : tout y est. Pour le patronat

Bertrand Gordes

## Du côté des très riches de Suisse : la famille Peugeot double sa fortune

Comme chaque année le magazine *Bilan* dresse le tableau des 300 personnes les plus riches de Suisse. La famille Peugeot y figure en quatrième position du classement des plus riches Français de Suisse, avec une fortune estimée de 4 à 5 milliards – on n’est pas à un milliard près chez ces gens-là -, fortune qui a quasiment doublé en un an.

Le journal explique que le groupe PSA « affiche des profits record » et qu’il y a une « progression spectaculaire également pour

l’action FFP, holding d’investissement qui regroupe les multiples participations diversifiées de cette famille de plus de 130 personnes ».

En effet, appliquant le précepte disant qu’on ne met pas tous ses œufs dans le même panier, la famille Peugeot n’a pas mis tous les milliards gagnés sur le travail des ouvriers de PSA uniquement dans l’automobile. La FFP (Foncière financière de participations) a des avoirs dans de multiples secteurs allant des maisons de retraite (Orpéa),

à l’électroménager (SEB), à l’aéronautique (Zodiac). Elle a revendu ses actions dans les autoroutes Sanef, avec une mise de départ multipliée par trois ! La FFP a également revendu ses actions dans Onet et Ipsos, et vient d’entrer au capital de la SPIE.

Les Peugeot ne sont pas seuls à goûter le charme des montagnes et du chocolat. Dans ce classement des 300 plus riches de Suisse, il y a 54 familles bourgeoises françaises, dont le patrimoine global s’est accru de 12 % l’an dernier. Ces

fortunes ne viennent pas de rien. Elles sont directement issues de l’aggravation de l’exploitation : en rabiotant les pauses, en augmentant la flexibilité et la précarité, en imposant des semaines de travail à rallonge, les actionnaires s’enrichissent en permanence.

Les travailleurs savent où aller chercher de quoi augmenter les salaires et partager le travail entre tous pour mettre fin au chômage.

Etienne Hourdin

# Afrique : Macron emboîte le pas à Hollande et Sarkozy

Emmanuel Macron a commencé mardi 28 novembre une tournée de trois jours en Afrique. Il tente de ne pas répéter les formules de ses prédécesseurs, tant ceux-ci ont déjà proclamé à l'envi que l'ingérence de la France dans ses anciennes colonies appartenait au passé, sans que rien ne change.

Dès avant son arrivée, à sa première étape au Burkina Faso, les étudiants ont montré qu'ils n'étaient pas dupes. Leurs organisations ont appelé à manifester contre le pillage des ressources africaines par l'impérialisme français, la présence de militaires français au Burkina et le maintien du franc CFA, « monnaie coloniale ». Dans son discours à l'université de la capitale, Ouagadougou, Macron a commencé par déclarer que « les crimes de la colonisation européenne sont incontestables » et d'affirmer « qu'il n'y a pas de politique africaine de la France », avant de décliner sans complexe ses objectifs sur le continent.

Il a remercié le dictateur tchadien Idriss Déby et le président nigérien Mahamadou Issoufou pour l'installation sur leur territoire de centres d'examen des

demandes d'asile, et incité les présidents africains à aider au retour de l'immense majorité des migrants qui voient leur demande refusée. Il n'a pas hésité à utiliser l'indignation suscitée par la découverte de marchés aux esclaves en Libye et a appelé le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) à « identifier en Libye les femmes et les hommes qui peuvent bénéficier du droit d'asile » pour les ramener au Niger, ce qui revient à faire le tri au sein même des prisons libyennes.

Contre les groupes djihadistes qui multiplient les attentats meurtriers, Macron a commencé par rendre hommage à François Hollande pour avoir décidé l'intervention militaire au Mali. Puis il a encore une fois incité les armées africaines à prendre le relai en développant le G5 Sahel, une force composée de

soldats burkinabés, tchadiens, maliens, nigériens et mauritaniens. Alors que les attentats se multiplient dans tous ces pays, les intérêts de l'impérialisme français y seraient ainsi défendus avec le sang des Africains.

En ce qui concerne les dictatures du continent, Macron a hypocritement félicité la jeunesse burkinabée d'avoir renversé Blaise Compaoré, glissant sur le fait que ce dictateur ne s'était maintenu si longtemps que grâce au soutien de la France, et que

c'est l'armée française qui l'avait sauvé en l'évacuant au dernier moment vers la Côte d'Ivoire. Il n'y avait d'ailleurs qu'à entendre la longue liste des chefs d'État auquel il rendait hommage pour mesurer ce que Macron entendait par démocratie : Idriss Déby bien sûr, mais aussi le roi du Maroc qui provoquerait « une prise de conscience contre l'extrémisme religieux », ou le prince héritier d'Arabie Saoudite qui aurait promis à Macron de fermer toutes ses fondations.

Avec de tels alliés,

l'appel de Macron en faveur de l'éducation des filles en Afrique et pour l'égalité entre les sexes ne pouvait apparaître que pour ce qu'il était : une totale hypocrisie.

Macron a annoncé qu'il défendrait cette politique mercredi 29 et jeudi 30 novembre devant le sommet Union européenne-Union africaine à Abidjan, où sont attendus 83 chefs d'État et de gouvernement. À la différence de ses prédécesseurs, il a pris soin de ne pas se faire accompagner des dirigeants de grands groupes, mais s'est entouré de patrons de petites entreprises dites innovantes, et il terminera son voyage par le Ghana, une ancienne colonie anglaise. Il affecte ainsi un petit air de rupture avec les pratiques issues de la décolonisation. Mais ces ficelles de communication ne peuvent cacher le fait que Macron perpétue la politique de Hollande et de Sarkozy et défendra, comme eux, en Afrique les intérêts de l'impérialisme français.

Daniel Mescla



# La France insoumise : Mélenchon veut nous faire marcher

Les 25 et 26 novembre, Mélenchon a réuni son mouvement La France insoumise. Il s'agissait de fixer un cap à ses militants, dont certains sont semble-t-il déboussolés par la situation, et d'indiquer ses objectifs politiques : il est clair qu'il veut, durant la présidence de Macron, apparaître comme la seule véritable opposition de gauche et s'imposer contre tous les autres candidats à ce rôle.

Le leader de La France insoumise a commencé par répondre à l'éventuelle démolition de ceux qui ont été déçus par la mobilisation contre les ordonnances Macron. Il a rejeté la faute sur les directions syndicales et leur désunion, qui aurait contribué à désorienter les travailleurs. Au passage, il se dédouanait lui-même de l'accusation d'avoir contribué à cette désunion en fixant sa propre journée d'action le 23 septembre sans en avoir discuté avec personne. Le fait est pourtant qu'il ne visait pas à mobiliser les travailleurs mais plutôt à saisir une occasion de s'afficher comme le véritable opposant à Macron.

Après avoir donc affirmé que La France insoumise avait « fait son devoir », Mélenchon en est venu aux objectifs de la période à venir. Il a rappelé les différents

points de son programme, dans lequel on peut trouver de tout : contre le « carcan européen », contre les cadeaux aux riches, pour la République laïque sans que soit menée une guerre de religion, pour la défense des communes, « base de la liberté des Français depuis des siècles », après quoi il a tendu quelques perches, s'adressant « à ceux qui créent des plateformes de résistance populaire », aux Verts qui, sur le nucléaire, « avaient raison contre beaucoup d'entre nous », aux adeptes de la nourriture saine, un thème « qui a fait son chemin par la mobilisation constante de toutes sortes de gens et notamment des véganes ».

Il y en a donc pour tous les goûts, et Mélenchon d'annoncer que, sur cette stratégie d'ouverture, les militants de La France insoumise vont se

transformer à leur tour en marcheurs, à l'écoute des habitants des quartiers populaires, « pour recueillir les sujets de lutte et proposer leur aide ». La marche est décidément tendance depuis que Macron l'a mise à la mode. Mélenchon cherche à montrer La France insoumise comme une équipe capable de gouverner le pays, « une force alternative pour exercer le pouvoir demain ». Mais en même temps, tout comme pour Macron en son temps, la « marche », l'« écoute »,

sont un bon moyen de rester dans le flou sur ce que cette « alternative » fera au pouvoir demain.

Alors pourquoi les travailleurs feraient-ils plus confiance à Mélenchon qu'à ces prédécesseurs ? Que pourraient-ils espérer de la nouvelle mouture d'Union de la gauche à la sauce Mélenchon ?

Doivent-ils lui faire confiance en attendant qu'il capitule à son tour devant les capitalistes ? Mélenchon dénonce « une classe sociale qui pour

l'instant s'est comportée en pur parasite ». On en connaît un autre, Hollande, qui disait bien plus clairement : « Mon ennemi, c'est la finance », avant de se soumettre à elle une fois au gouvernement.

Les travailleurs, les militants de la classe ouvrière, y compris ceux influencés par le Parti communiste, devront se fier à leurs propres forces et à leurs luttes, bien plus qu'à cette énième édition du sauveur suprême.

Sylvie Maréchal

# Milipol : un salon des tortionnaires

Du 21 au 24 novembre s'est tenu à Paris le Milipol, salon international bisannuel de la sécurité organisé avec l'aide du ministère de l'Intérieur. Ce dernier se vante d'y inviter « l'ensemble de ses homologues internationaux » : les services de sécurité des régimes les plus féroces viennent y découvrir, au côté de ceux de régimes plus hypocrites, le matériel de pointe de maintien de l'ordre et de surveillance.

Outre des armes en tout genre, des drones et véhicules blindés, on trouvait cette année dans les catalogues ou en exposition des « gilets envoyant des décharges électriques », de « lourdes entraves pour les pieds » et autres « matraques à pointes », ainsi que l'a révélé Amnesty International. La promotion et l'exposition d'équipements de torture étant interdites depuis 2016 dans l'Union européenne,

les organisateurs ont dû faire retirer ces produits.

Depuis des décennies, l'armée française a acquis une expérience dans le domaine de la torture en combattant bien des peuples sur la planète. Elle a même exporté ses méthodes auprès des dictateurs d'Amérique latine. C'est tellement connu que cela pourrait même se passer de la publicité d'un salon.

Nicolas Carl

## Reprise économique : info ou intox ?

À en croire les journaux et la télévision, la reprise économique tant attendue serait enfin arrivée et créerait un nombre d'embauches jamais atteint depuis dix ans.

Selon les chiffres fournis en octobre, il y aurait eu 886 000 embauches sur un an, dont près de la moitié en CDI, soit 8% de plus que les années précédentes, et l'emploi en intérim, pour sa part, a augmenté de 9,2%. Voici qui réjouit les chantres de ce gouvernement, pour qui cette montée du travail intérimaire ouvrirait la perspective de « retour de l'emploi stable dans les mois à venir », selon un responsable de la fédération du secteur de l'intérim.

Cet optimisme bêlant ne peut tromper les travailleurs ballotés entre longues périodes de chômage et courtes missions d'intérim, eux qui font l'expérience quotidienne de la quasi-impossibilité à décrocher un emploi stable, quelle que soit leur qualification ou le secteur dans lequel ils postulent. L'emploi intérimaire n'a jamais été pour les travailleurs qu'un pis-aller, tandis que pour les patrons il est une variable d'ajustement qui leur permet d'économiser sur les salaires en ne payant un salarié que dans les périodes où la production tourne à plein.

Les chiffres avancés n'indiquent pas non plus combien d'emplois ont disparu durant la même période. Et quand on les compare avec ceux publiés par l'Insee au début du mois, il n'y a pas de

quoi chanter victoire. Entre juin et septembre 2017, le secteur privé n'a créé que 29 700 emplois, contre 81 500 le trimestre précédent, ce qui est confirmé par les chiffres du chômage qui ont enregistré une hausse de 0,2% en octobre. Le chômage devrait s'accroître avec la baisse des emplois publics, qu'il s'agisse des emplois aidés, du personnel hospitalier ou des collectivités locales.

Le « tout va très bien, Madame la marquise » ne peut tromper que les partisans de ce gouvernement des riches, qui ne veulent pas voir le monde autour d'eux, et pas les chômeurs qui se heurtent à la réalité de l'emploi.

Marianne Lamiral



## Emploi : une campagne patronale intéressée

Sous le titre « Drame français : trop de chômeurs, pas assez de bras », un éditorialiste du journal *Les Échos* a apporté sa pierre à une campagne médiatique selon laquelle les patrons français voudraient bien embaucher mais ne trouveraient pas assez de salariés motivés et compétents.

Selon une étude de l'officine patronale Coe-Rexecode, 42% des patrons de l'industrie, 58% de ceux du bâtiment et même 35% dans les services affirment avoir du mal à recruter, alors qu'ils ne demanderaient que cela ! À les entendre, les carnets de commandes sont remplis comme jamais depuis 2008, la reprise économique est en marche mais risque d'être entravée par la difficulté de trouver du personnel...

Ce discours accusant les chômeurs de ne pas vraiment vouloir chercher du travail est récurrent. Il sert à dresser les millions de travailleurs qui peinent à vivre avec leur petit salaire contre les six millions

d'autres, partiellement ou totalement au chômage, survivant avec des allocations souvent misérables. Comme s'il était facile, par exemple à un ajusteur-fraiseur de 50 ans licencié dans la Creuse, même qualifié, de venir s'installer, en abandonnant sa famille ou sa maison achetée à crédit, dans la vallée de l'Arve (Haute-Savoie) pour un emploi le plus souvent en CDD ou en intérim. Sans parler des millions de travailleurs, usés physiquement pendant des décennies sur des postes non qualifiés, avant d'être jetés à Pôle emploi lors d'une fermeture d'usine, qui ne pourront plus jamais tenir les cadences imposées dans les usines ou les entrepôts de logistique. Il n'y a pas besoin de statistiques pour comprendre qu'ils ne vont pas tout quitter pour aller chercher au loin les petits boulots sous-payés qu'ils ont du mal à trouver chez eux.

Quand les industriels de la vallée de l'Arve, où sont installés de nombreux sous-traitants de l'automobile, se plaignent de manquer de gens expérimentés, ils mentent par omission. Ils évoquent ni la proximité de la Suisse où les salaires plus élevés

attirent les travailleurs, ni le coût exorbitant du logement, impossible à payer avec un salaire d'ouvrier, même qualifié. Combien de patrons sont prêts à augmenter massivement les salaires ?

Ces patrons oublient aussi de rappeler qu'ils ont supprimé des milliers d'emplois depuis la crise de 2008 tout en laissant vieillir leur parc de machines-outils. Certains travailleurs qualifiés ont retrouvé un emploi dans d'autres secteurs. D'autres, après des années de chômage, ne sont pas immédiatement opérationnels sur les nouvelles machines dans lesquelles certains patrons investissent au compte-gouttes. Et c'est là l'objectif inavoué de cette campagne. Les patrons exigent que l'État et les régions prennent à leur charge les investissements et la remise à niveau des salariés. Macron les a déjà entendus, puisqu'il a débloqué 15 milliards d'euros sur cinq ans « pour armer les entreprises, armer les jeunes par rapport aux défis de demain ». Ben voyons !

Faire financer leurs investissements et la formation de leur main-d'œuvre par la collectivité est une vieille spécialité patronale. Dans cette période de très relative reprise des commandes, ils reprennent leurs jérémiades, tout en alimentant une odieuse campagne pour stigmatiser les chômeurs.

Xavier Lachau

## Notre camarade Danielle Pellecchia

Notre camarade Danielle Pellecchia, que nous appelions Orphyse, est décédée à l'âge de 67 ans après avoir affronté pendant quatre ans la maladie et des traitements nombreux et éprouvants.

Elle était retraitée du Crédit lyonnais-LCL, après avoir travaillé pendant longtemps comme employée dans le secteur de la Mutuelle au centre Levallois, en région parisienne.

Elle y avait toujours été une militante active, connue dans l'entreprise comme appartenant à Lutte ouvrière, syndiquée CGT et déléguée du personnel. Militante de terrain, modeste, révoltée contre les injustices, elle est toujours

restée présente au travail parmi ses collègues – majoritairement des femmes – auprès desquelles elle apparaissait aussi comme une militante féministe.

La direction lui a fait payer son engagement : Danielle n'avait jamais d'augmentation, mais en revanche souvent des chefs sur le dos pour la surveiller. Face à cela, Danielle avait une arme bien à elle : sa grande capacité à se faire des copines, à créer des liens avec ses collègues. Attentive aux autres, y compris dans les petits problèmes de la vie, elle avait un grand sens de la solidarité et de l'amitié, tout en défendant ses positions bec et ongles.

Lors des toutes dernières visites à l'hôpital, alors qu'elle se savait condamnée, à la demande inquiète : « Comment ça va ? », elle répondait presque immédiatement : « Et vous, comment ça va ? » Danielle était parfaitement consciente de faire partie d'une chaîne militante luttant pour une société égalitaire, une société communiste. Tenant à ses idées jusqu'au bout, elle s'est préoccupée, des semaines avant sa disparition, de transmettre ses livres et ses revues aux plus jeunes militants, heureuse de savoir que cela commençait à être fait.

Danielle était indéfectiblement dans le camp des travailleurs, « fière d'en

être », comme elle l'a dit jusqu'au bout. Fiers aussi de l'avoir eue parmi nous,

les camarades présents à ses obsèques l'ont dit en chantant *L'Internationale*.



## Saint-Denis – Rue de la République: la lutte a payé



Les cinq habitants qui campaient depuis le 17 novembre devant l'immeuble du 48, rue de la République à Saint-Denis, près de Paris, sont de nouveau rentrés dans le dispositif d'hébergement d'urgence.

Ces habitants, comme tous ceux de l'immeuble, avaient été délogés par la police lors de l'assaut donné contre les terroristes du 13 novembre 2015. Leur immeuble avait été complètement détruit, ils ont vécu six heures de cauchemar sous les balles.

D'emblée, l'État a montré tout son mépris pour ces habitants d'un quartier populaire, en leur déniaient le statut de victimes du terrorisme et en refusant de s'engager à reloger toutes les familles. Il a fallu la mobilisation des résidents, qui se sont organisés en association avec le soutien du DAL (Droit au logement), et des voisins pour que le préfet accepte le principe du

relogement.

Deux ans après, la moitié des familles sont encore à l'hôtel et cinq personnes ont été exclues pour des motifs dérisoires de ce dispositif d'hébergement d'urgence. Les voisins ainsi que les habitants ont donc de nouveau manifesté pour soutenir le campement des cinq sinistrés. Ces derniers ont également participé à l'occupation du gymnase Roquépine, situé à deux pas de l'Élysée, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, avec 150 autres mal-logés.

Dès le lendemain, l'association des victimes du 48, accompagnée du DAL, a été reçue par la préfète à l'égalité des chances de Seine-Saint-Denis. Non

seulement les cinq sinistrés ont alors obtenu une proposition d'hébergement en appart-hôtel, mais la préfète a promis de réexaminer les dossiers des deux derniers sans-papiers du 48. Elle va mettre en place une Mous (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) pour accélérer le relogement des habitants encore à l'hôtel. Elle a promis aussi l'accès prioritaire des victimes à un suivi psychologique à l'image de celles du 13 novembre. Et, signe que les choses se débloquent enfin, deux familles ont reçu le même jour une proposition de relogement.

Seule l'obstination des habitants du 48 leur a permis de se faire respecter. Ils continuent d'exiger le statut de victimes du terrorisme, qui leur permettrait d'être indemnisés à hauteur du préjudice subi et de ce qu'ils ont vécu.

Aline Urbain

## Marchands de sommeil et insalubrité

Le procès d'un marchand de sommeil s'est ouvert lundi 27 novembre devant la cour d'appel de Paris. Il louait des appartements dans quatre immeubles de la rue Marx-Dormoy dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

S'il touchait bien des loyers en cash, largement plus chers que les tarifs pratiqués dans cet arrondissement populaire, les appartements qu'il louait étaient de véritables taudis minuscules où s'entassaient des familles entières. De plus, il avait été condamné plusieurs fois pour ces immeubles insalubres, aux murs recouverts de moisissures, où les cafards étaient légion, sans parler des installations électriques défectueuses ou des tuyauteries laissées à l'abandon.

Une première plainte du Comité action logement et de la fondation Abbé-Pierre avait été déposée en 2012 et

une peine d'un an de prison et une amende de 80 000 euros requises, mais le propriétaire avait été relaxé faute de preuves. Ensuite il avait même perçu des millions d'euros pour être exproprié, les immeubles ayant été détruits pour édifier des immeubles neufs.

Paris compte des centaines d'immeubles vétustes. Entre 2001 et 2016, la ville a géré la situation de 1 033 immeubles insalubres et relogé 4 800 familles. Et un récent reportage de l'émission Envoyé spécial du 23 novembre a dénoncé la situation des locataires obligés de se loger dans des appartements de moins de neuf

mètres carrés que des propriétaires, en toute illégalité, proposent à la location, de plus à des prix prohibitifs.

Dans le même temps, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, des centaines de familles de migrants vivent dans des conditions dramatiques entre les portes de Clignancourt et de la Chapelle. La SNCF propriétaire du terrain a obtenu leur expulsion pour le 28 novembre, en plein hiver. Car la trêve hivernale, censée interdire les expulsions entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars, présente trois exceptions, dont « la voie de fait », en l'occurrence l'installation sur les rails du chemin de fer, même s'il n'est plus en service.

Logements insalubres, camps de migrants, propriétaires marchands de sommeil, restent le lot quotidien.

Cédric Duval

## Rennes: succès de la mobilisation

À Rennes, devant la volonté du préfet d'expulser Giorgi, 15 ans, en France depuis 2011, son petit frère Alex, 5 ans, et ses parents géorgiens, les réactions n'ont pas tardé. Des parents d'élèves et des enseignants du lycée de Giorgi et de l'école maternelle d'Alex se sont organisés. Un petit groupe de lycéens a préparé la mobilisation.

Le 15 novembre, un premier rassemblement avait réuni 150 personnes, dont une centaine de jeunes, devant la préfecture. Face à l'intransigeance des services préfectoraux, la mobilisation avait continué et grossi. Lundi 20 novembre, près de 800 jeunes, de plusieurs lycées de Rennes, ont manifesté. C'était un vrai succès.

Après avoir confirmé sa volonté d'expulser la famille, le préfet a changé d'avis. Le lendemain de cette manifestation réussie, un enseignant a reçu un

coup de téléphone disant: « Le préfet a décidé de suspendre les mesures d'expulsion jusqu'à la fin de l'année scolaire. »

Dans le lycée de Giorgi, la nouvelle s'est répandue comme une traînée... de joie. « Giorgi et Alex restent avec nous! » Il y a eu, bien sûr, beaucoup d'émotion, mais aussi de nombreuses discussions entre lycéens qui venaient d'organiser et de vivre une mobilisation face à une décision de la préfecture.

Lycéens, parents d'élèves et enseignants ont appris bien des choses pendant ces quelques jours. Ils ont agi pour empêcher l'application de cette politique inhumaine et injuste de chasse aux migrants. Et ils ont pu constater qu'une décision du pouvoir d'État pouvait être efficacement contestée par une mobilisation déterminée.

Correspondant LO



Mobilisation pour Giorgi et Alex.

## Migrants au Havre: un hébergement pour tous!

Au Havre, le 20 novembre au soir, environ 150 personnes se sont rassemblées devant le palais de justice à l'appel de plusieurs associations de soutien aux migrants. Elles dénonçaient la situation que vivent les mineurs isolés au Havre, c'est-à-dire les jeunes migrants arrivés seuls et par leurs propres moyens en France.

Ces jeunes ont traversé des frontières, des barbelés,

risqué leur vie pour fuir la guerre et la misère et il faut encore qu'ils se battent pour pouvoir aller à l'école et avoir un toit. En effet, au Havre, au moins une vingtaine de jeunes dorment dehors car ils sont déboutés par l'Aide sociale à l'enfance, qui ne les prend pas en charge faute de moyens suffisants. Un comble dans l'un des pays les plus riches de la planète!

Correspondant LO

## Allemagne : à la recherche d'un gouvernement

En Allemagne, le 20 novembre, après plusieurs semaines de négociations, le dirigeant du Parti libéral FDP, Christian Lindner, jeune homme ambitieux, a claqué la porte des pourparlers, dans un geste d'une spontanéité soigneusement préparée. La crise gouvernementale est ainsi apparue sans solution, mettant en question la reconduction d'Angela Merkel au poste de chancelière.

Au soir des élections législatives du 24 septembre, le Parti social-démocrate (SPD) avait enregistré, avec 20,5 % des voix, son plus mauvais score depuis 1945. Sa tête de liste M. Schulz avait rejeté toute idée de grande coalition avec la CDU, le SPD décidant de s'offrir une cure d'opposition. La CDU d'Angela Merkel, qui avait de son côté perdu 7,3 % des voix par rapport à 2013, avait entrepris des pourparlers avec trois partis minoritaires, à savoir : son allié traditionnel la CSU, très conservateur, le FDP dit libéral et le parti écologiste des Verts, situé encore relativement à gauche et avec lequel la CDU n'a jamais gouverné.

Le FDP a souvent dans le passé pu jouer le rôle d'arbitre, étant la force d'appoint pour former le gouvernement tantôt avec la CDU, tantôt avec le SPD. Cette fois, suite à une plus grande dispersion des voix entre les partis, plusieurs

se retrouvant autour de 10 %, l'exercice était plus incertain.

### La droitisation du FDP

Le geste du chef du FDP, spectaculaire parce qu'il n'en a rien laissé prévoir, a surpris tous les protagonistes. Ses raisons, dictées uniquement par la stratégie, n'ont rien d'idéologique. Lindner faisait le pari, soit d'obtenir plus de voix en cas de nouvelles élections, soit d'en recueillir les fruits lors des suivantes dans quatre ans, pour ne pas avoir été associé au déclin probable d'un quatrième gouvernement Merkel.

Lindner a auparavant fait mener à son parti une campagne électorale très à droite, aux accents nationalistes inédits, tempêtant autant contre l'arrivée des réfugiés que contre les « cadeaux sociaux » du gouvernement Merkel aux classes populaires, tels que le salaire minimum, et annonçant que son parti s'engagerait pour une politique qui

soit enfin au service des entrepreneurs. Une campagne visiblement influencée par les succès du parti d'extrême droite AfD, dans le but de lui reprendre des électeurs.

Tandis que les partis gouvernementaux (CDU, CSU et SPD) ont massivement perdu des voix, alors que les Verts et Die Linke (La Gauche) ont très légèrement amélioré leurs résultats (autour de 9 % des suffrages exprimés), seuls l'AFD et le FDP ont nettement progressé, faisant plus que doubler leurs scores par rapport à 2013 : de 4,8 à 10,7 % pour le FDP et de 4,7 à 12,6 % pour l'AFD.

La dispersion des voix, la montée de l'extrême droite, l'usure des partis gouvernementaux sont autant d'éléments qui expliquent les difficultés à former un gouvernement. En outre, les programmes et aussi la base électorale des trois partis qui négociaient avec la CDU diffèrent largement.

Pour ne prendre que la question des réfugiés, sous l'influence de l'extrême droite le discours du FDP s'est nettement droitisé, tandis que certaines sections de la CSU bavaroise sont quasiment sur les positions de l'AFD, ne parlant plus que d'une limite maximale de réfugiés par an, qu'elles fixent autour de 200 000. C'est dans

ce contexte que le droit d'asile a déjà été restreint, tandis que le regroupement familial est carrément interrompu depuis des mois. Après l'arrêt des négociations pour un gouvernement commun et lorsqu'il est devenu probable que les Verts rejoindraient l'opposition, plusieurs de leurs porte-parole ont exprimé leur soulagement et assuré vis-à-vis de leur base électorale que pas un instant, pendant les négociations, ils n'ont oublié « les pères syriens dont la famille reste coincée à Alep ». Nul ne sait s'ils auraient ou non transigé, mais cela montre au moins qu'une partie de la base des Verts, engagée dans l'aide aux réfugiés, n'était pas favorable à une participation gouvernementale avec des adversaires de l'accueil des migrants.

### Une nouvelle « grande coalition » ?

Va-t-on assister maintenant à de nouvelles négociations avec les mêmes partis, ou voir un gouvernement dit minoritaire de la CDU se mettre en place, qui chercherait des alliances au cas par cas ? Ou bien reverra-t-on tout de même cette grande coalition que le SPD maintenant n'exclut plus ? Cette dernière solution semble avoir la faveur des milieux

dirigeants. Mais, en huit années de grande coalition, le SPD n'a cessé de perdre du terrain, et les tensions sont grandes à l'intérieur du parti. La pression sur lui est forte, et son sens des responsabilités vis-à-vis de la bourgeoisie autant que la peur de perdre encore en cas de nouvelles élections début 2018, vont peut-être avoir raison des hésitations.

Le pouvoir de Merkel paraissait stable, beaucoup disaient voter pour elle afin d'éviter l'inconnu. Mais à son tour il est rattrapé par la crise et l'incertitude de l'avenir. Et la situation politique actuelle renforce ces sentiments dans la population, ainsi que, apparemment, le dégoût vis-à-vis de la politique. Reste que, avec ou sans gouvernement, les attaques contre les travailleurs continuent. Le géant Siemens, qui affiche 6,2 milliards d'euros de bénéfices pour 2016, vient d'annoncer plus de 7 000 licenciements, en particulier dans l'est de l'Allemagne et dans la région de la Ruhr, là où chômage et misère sont les plus importants. Quel que soit le gouvernement, les travailleurs n'auront d'autre choix, pour répondre aux mauvais coups, que de se préparer à les rendre.

Alice Morgen

## Amazon : modernité et surexploitation

Alors que la firme de vente en ligne Amazon augmentait son chiffre d'affaires le 24 novembre grâce au Black Friday, en Italie et en Allemagne ses centres logistiques étaient touchés par une grève.

Car, derrière chaque clic d'acheteur faisant une commande, il y a un employé qui doit préparer un colis dans les immenses entrepôts d'Amazon. Le succès de cette entreprise tient tout autant à la facilité d'acheter sans bouger de chez soi qu'à l'exploitation qu'elle fait subir aux travailleurs.

À l'entrepôt de Tilbury en Grande-Bretagne, le jour du Black Friday les employés n'ont eu que neuf secondes pour préparer chaque commande. Ils ont marché seize à vingt kilomètres dans leur journée de travail et n'ont eu que deux pauses d'une demi-heure. Un employé s'est évanoui et a dû être emmené à l'hôpital. Les autres jours, même quand il n'y a pas de marchandise à mettre en colis, les employés ne sont de toute façon pas autorisés à s'asseoir.

Amazon augmente ses ventes de façon très

importante en fin d'année. En France, il recrute pour quelques semaines jusqu'à 7 500 intérimaires.

En Italie, le plus grand des trois centres de logistique, à Castel San Giovanni, près de Piacenza, a été touché par une grève le 24 novembre. Amazon y emploie directement 1 600 travailleurs, dont seulement 500 en CDI, et 3 500 autres y travaillent temporairement en cette saison. Le mécontentement s'est exprimé sur les salaires, qui sont au minimum légal, mais aussi sur le contrôle tatillon du temps de pause, y compris pour aller aux toilettes.

En Allemagne, six des neuf centres d'Amazon ont aussi été touchés le même jour par une grève. Dans ce pays, depuis plusieurs années, le syndicat des services Ver.di profite de ce Black Friday, qui lance

la période des achats de Noël, pour appeler les employés à des grèves contre des rythmes de travail qui esquintent leur santé. Une grève sur les salaires avait déjà eu lieu il y a deux mois.

Pendant que les plus de 300 000 salariés d'Amazon

dans le monde et les nombreux intérimaires qui les rejoignent en fin d'année se débattent avec des salaires insuffisants et un travail épuisant, la fortune de Jeff Bezos, fondateur, actionnaire et PDG d'Amazon, a augmenté de

2,4 milliards de dollars en une journée grâce à l'envol des actions, pour atteindre 100 milliards.

L'homme le plus riche de la planète le doit à sa qualité de grand exploitateur du travail d'autrui.

Lucien Déroit



Les grévistes du centre de logistique de Castel San Giovanni en Italie.

# Égypte : victimes des djihadistes et de l'impérialisme

**Vendredi 24 novembre, 305 Égyptiens de Bir al-Abed, un village du Sinaï-Nord, ont été tués lors d'un attentat dans la mosquée. Des dizaines d'autres ont été blessés. En l'absence de revendication formelle, l'attentat semble être l'œuvre d'un groupe djihadiste affilié à l'EI et opérant dans la région.**

Après l'attentat du 24 novembre, l'armée annonce avoir riposté en bombardant des positions supposées de la branche égyptienne de l'EI. Le couvre-feu a été renforcé. Instauré depuis plus de quatre ans au titre d'une stratégie antiterroriste, il s'accompagne de coupures de l'eau et des liaisons téléphoniques.

La population de ce gouvernorat de la péninsule du Sinaï, issue majoritairement de tribus bédouines, habite une des régions les plus pauvres d'Égypte du point de vue des infrastructures et des emplois. Lieu de trafics en tout genre en raison de sa situation géographique, en particulier dans sa partie orientale proche

des frontières avec Gaza et Israël, le Sinaï-Nord est depuis le coup d'État de Sissi un terrain d'affrontement entre groupes djihadistes et soldats ou policiers dépêchés par le régime. Les habitants se disent pris entre deux feux, subissant fréquemment, outre les diverses pénuries, les menaces et les violences de Daech et également les injustices, arrestations, détentions arbitraires et brutalités de l'armée égyptienne.

Depuis le début de l'été 2013, les bandes djihadistes affiliées de façon mouvante à al-Qaida ou à l'EI ont multiplié les attentats et attaques meurtrières dans la péninsule, prenant à plusieurs reprises pour cible les

chrétiens égyptiens, bombardant des églises au mortier, poussant au départ ouvriers, enseignants, ou juges coptes victimes de menaces.

Des villages bédouins, dont la population est accusée de soutenir le pouvoir central, ont également été pris pour cible. La répression menée par le gouvernement Sissi contre les partisans de l'ancien président Morsi, du parti des Frères musulmans, semble avoir incité certains membres à se rapprocher des groupes djihadistes qui, selon des témoignages, militent activement dans les geôles du pouvoir contre la supposée mollesse des premiers. L'attitude répressive de Sissi contre les opposants politiques et les travailleurs qui revendiquent – tous traités indistinctement de terroristes – peut aller dans le même sens.

À cela s'ajoute la dégradation de la vie quotidienne pour les classes pauvres,

frappées par la hausse des prix et des taxes, et l'inflation. Les pressions exercées par le FMI sur le gouvernement Sissi pour qu'il durcisse la politique étatique à l'égard de la population viennent en parallèle avec la complaisance des puissances impérialistes à l'égard du dictateur, bon client des marchands

d'armes. Il y a moins d'un an, Le Drian, alors ministre de la Défense, voyait en l'Égypte « un pays d'équilibre pour l'ensemble de la zone » qui allait « renforcer la démocratie dans le long terme ». Combien de centaines d'opposants emprisonnés ou disparus sont-ils oubliés pour des contrats à six milliards d'euros?

**Viviane Lafont**



Après l'attentat du 24 novembre.

## Birmanie : le sort dramatique des Rohingya

**Mardi 28 novembre, au deuxième jour de sa visite officielle en Birmanie, le pape s'est exprimé aux côtés de la chef du gouvernement Aung San Suu Kyi à propos du sort des Rohingya. Comme le lui avait conseillé l'archevêque de Rangoon, afin d'éviter de froisser les autorités militaires, le pape n'a même pas prononcé le nom de la minorité musulmane, persécutée à nouveau aujourd'hui, après avoir été mise totalement à l'écart depuis les années 1980.**

Se contentant de paroles lénifiantes et diplomatiques sur « le respect des droits de tous ceux qui considèrent cette terre comme leur maison », le pape a douché les espoirs de ceux qui comptaient le voir dénoncer clairement le sort abominable subi par les Rohingya.

Déjà la veille, lundi 27 novembre, sa première rencontre avait été pour le chef des forces armées birmanes, le général Min Aung Hlaing, qui prétendait récemment sur sa page Facebook qu'il n'y avait aucun mort innocent dans la région de l'Arakan, l'ancien nom de l'État de Rakhine où se concentrent les Rohingya.

### Une campagne de terreur

Dans cette région, depuis le 25 août, l'armée birmane a pris prétexte d'attaques menées contre des postes frontières par un groupe nationaliste Rohingya pour

lancer une vaste campagne de terreur contre la population. Suivant un plan précis, l'armée a multiplié les exécutions sommaires devant les proches, systématisé les viols, incendié les villages désertés. Fuyant les exactions, 620 000 personnes auraient depuis traversé le fleuve Naf, frontière avec le Bangladesh, rejoignant les centaines de milliers de Rohingya qui s'entassaient depuis des décennies dans des campements de fortune déjà surpeuplés, ce qui fait craindre le retour des épidémies de choléra.

Ils ne sont d'ailleurs pas les bienvenus, dans un des États parmi les plus pauvres du monde. Les autorités bangladaises ont refusé l'ouverture de nouvelles structures d'accueil et relancé l'idée de campagnes de stérilisation, pour réduire le nombre d'enfants dans les camps.

En trois mois, les deux tiers de la population

Rohingya ont fui. Il n'en resterait au nord-ouest de la Birmanie que 300 000, dont 100 000 survivent déjà dans des camps à l'intérieur du pays, conséquence de précédentes vagues de persécutions.

L'ancien prix Nobel de la Paix Aung San Suu Kyi dirige de fait le gouvernement depuis la victoire de son parti aux élections de novembre 2015. Elle continue de garder le silence sur la vague de terreur en cours, usant de son prestige pour discréditer les dénonciations des organisations humanitaires.

### Protestations platoniques

De son côté, l'ONU a fini par hausser le ton, qualifiant les persécutions contre les Rohingya de nettoyage ethnique. Mais son secrétaire général Antonio Guterres a soigneusement pesé ses mots, se contentant de demander aux autorités birmanes de faciliter le retour des réfugiés pour « permettre une réconciliation » mettant un terme à « une escalade préoccupante ».

L'intervention des autorités américaines a été de la même veine. Si le secrétaire d'État des États-Unis, Rex Tillerson, a dénoncé lui aussi les violences, il s'est

contenté de plaider le 22 novembre pour que les responsables d'atrocités rendent des comptes. Les seules mesures concrètes envisagées se réduisent pour l'instant à annuler l'invitation aux États-Unis de quelques hauts cadres de l'armée birmane impliqués dans les massacres.

Pour l'heure, le gouvernement civil birman laisse faire l'armée, qui détient toujours la réalité du pouvoir dans le pays, et l'exode des Rohingya continue. L'annonce de la signature d'un accord de rapatriement le 23 novembre entre la Birmanie et le Bangladesh, censé entrer en vigueur dans deux mois, n'a que peu de chances d'améliorer réellement le sort des Rohingya. Bien que les détails du protocole n'aient pas été rendus publics, il serait similaire à l'accord signé en 1992 lors d'une vague précédente d'exils. Les réfugiés auraient à prouver aux autorités birmanes leur lieu de vie d'origine, alors que rares sont ceux qui ont conservé leurs papiers disparus au cours de leur fuite ou de l'incendie de leur maison. L'armée quant à elle affirme vouloir privilégier l'intérêt des « véritables Birmans », jouant sur la montée des sentiments

xénophobes et de ses liens avec les groupes bouddhistes intégristes.

Les Rohingya n'ont rien à attendre des autorités civiles, complices des militaires depuis le début, qui annoncent vouloir récupérer les terres de ceux qui ont fui, comme l'a déjà fait le ministre du Développement social. Rien à espérer non plus des États impérialistes, intéressés avant tout par l'accès aux matières premières de la Birmanie via des accords avec les militaires, et encore moins du secours de quelques autorités religieuses qui au mieux font appel à la bonne volonté d'un pouvoir aux mains de tortionnaires.

Rackettées par les passeurs, les marchands et les usuriers, et réduites à la misère des campements surpeuplés, les populations Rohingya ne peuvent guère envisager comme solution un éventuel retour.

Leur sort est à l'image d'un monde toujours plus invivable, condamnant à la survie au jour le jour des peuples entiers, chassés de leurs terres, persécutés par les pouvoirs en place, avec la complicité des grandes puissances et des prétendues autorités morales de la planète.

**Gilles Boti**

## Brésil : après le Code du travail, les retraites attaquées

Le vendredi 10 novembre a été marqué, au Brésil, par des grèves et des manifestations. L'ensemble des confédérations syndicales appellent les travailleurs à protester contre la nouvelle législation du travail, qui entrera en vigueur le lendemain, et contre la réforme des retraites en préparation. Dans les deux cas, les droits des salariés reculent.

Pour les contrats et les conditions de travail, en plus de faciliter la sous-traitance, la nouvelle loi instaure le travail autonome : au sein de l'entreprise, le salarié est remplacé par une sorte d'autoentrepreneur qui n'a plus ni droits ni protection. On voit même naître le contrat de travail intermittent, à la manière des contrats zéro heure en Grande-Bretagne : le salarié est appelé, ou non, à travailler, sans aucun temps de travail garanti.

Pour les CDI, à la journée de travail de huit heures s'ajoutent deux heures supplémentaires qu'on ne peut refuser. Mais on peut aussi travailler jusqu'à douze heures par jour, à condition d'avoir ensuite un repos de trente-six heures. On généralise les banques d'heures et les temps partiels, auxquels on peut imposer des heures supplémentaires. Primes et vacances sont négociées. La grande idée est que tout peut être changé par accord ou par convention. Plus de loi : le salarié libre face au patron libre, et que le plus fort gagne !

En ce qui concerne les retraites, en revanche, il n'est plus question de flexibilité. Le gouvernement veut imposer un âge minimum de 65 ans pour les hommes et 62 ans pour

les femmes, avec un minimum de vingt-cinq ans de cotisation, au lieu de 60 et 55 ans avec quinze ans de cotisation jusqu'ici. Cela concerne surtout les travailleurs de la fonction publique et ceux des très grosses entreprises, car la moitié environ des salariés n'ont pas de contrat de travail du tout, ne cotisent pas et n'ont pas de retraite.

Autre aggravation : la valeur des annuités de cotisation varierait, augmentant au fil du temps. Selon les syndicats, pour une retraite intégrale, c'est-à-dire équivalant au salaire, il faudrait à un fonctionnaire quarante-quatre ans de travail continu, au lieu d'une trentaine actuellement.

Le président Temer, accusé de corruption et déconsidéré, affirme que, même s'il ne trouvait pas une majorité de députés pour voter cette réforme impopulaire des retraites, il continuerait à travailler pour elle. La bourgeoisie le lui demande pour assurer ses profits, ses dégrèvements d'impôts, le refinancement des dettes de ses entreprises. Temer peut être corrompu, l'important est qu'il « fasse le job », un job qui consiste à récupérer toujours plus de milliards dans les poches des travailleurs.

Vincent Gelas

## États-Unis : parler à la frontière mexicaine

La frontière entre les États-Unis et le Mexique mesure 3 200 km, franchis chaque année par un million de Mexicains en quête de meilleures conditions d'existence. On sait qu'une obsession de Donald Trump serait de la renforcer.

Pour l'instant, on en est au stade de l'appel d'offres et on y trouve divers échantillons de hauts murs censés rendre le passage plus difficile. En attendant, les aléas de la situation d'immigré font que des familles ou des couples de

Mexicains se retrouvent séparés des deux côtés de la frontière sans plus pouvoir se rencontrer. Il y a deux ans, une ONG a négocié le droit pour ces familles mexicaines d'avoir un contact à la frontière. Mais, sous l'administration Obama, les autorités nord-américaines, guère plus amènes que Trump, n'ont accepté qu'un contact de trois minutes !

Un reportage de BFM TV a donné un aperçu des conditions inhumaines de ces rencontres entre, par



Une manifestation pour les droits des Indiens mapuche.

## Argentine : la gendarmerie de Macri tue

Le 23 novembre, l'assassinat par la gendarmerie argentine de Rafael Nahuel, un Indien mapuche de 22 ans, a soulevé une forte émotion et déclenché une importante manifestation devant le siège de la présidence, place de Mai à Buenos Aires.

Cet assassinat a eu lieu le jour même de la veillée funèbre de Santiago Maldonado, un sympathisant de la cause des Mapuche, tué le 1<sup>er</sup> août dernier. Cette fois encore, la gendarmerie s'est livrée à une véritable chasse à l'homme contre des familles d'Indiens mapuche qui occupaient des terres dans le secteur de Villa Mascardi, dans le Río Negro. Elle a également blessé deux hommes et une femme.

De grandes multinationales, notamment Benetton, ont accaparé les terres des Mapuche. Une partie d'entre eux tentent de s'y opposer et trouvent contre eux les forces de répression de l'État argentin, grand défenseur de la propriété privée de la bourgeoisie locale mais aussi des multinationales. Les manifestants qui protestaient contre le nouvel assassinat ont d'ailleurs

dénoncé le secrétaire à la Sécurité du président Macri, Eugenio Burzaco, et sa ministre de l'Intérieur, Patricia Bullrich, et exigé le jugement et la condamnation des coupables.

La question de l'assassinat de Maldonado est loin d'être réglée. Son corps a été opportunément retrouvé en pleine campagne électorale, avec pour objectif de réduire la responsabilité de la gendarmerie et des gouvernants dans sa disparition, mais suggère que la gendarmerie savait depuis le début où était son corps.

Maldonado semble s'être noyé mais était-ce parce qu'il tentait d'échapper à la répression, ou parce qu'il a été volontairement noyé par les forces de répression ? Il est difficile de le dire et de le prouver. Ses proches et leur avocat tentent maintenant

d'établir ses faits et gestes avant sa mort. Ils restent convaincus que celle-ci a eu lieu un jour de forte répression de la gendarmerie, comparable à celle qui vient de tuer Rafael Nahuel.

Comme pour Maldonado, il y a eu quelques tentatives de brouiller les pistes pour atténuer les responsabilités des gendarmes et du pouvoir. On a suggéré qu'il était plus âgé, que c'était peut-être un délinquant. Mais plusieurs personnes ont témoigné en sa faveur, rappelant qu'il était un jeune ouvrier ayant pris conscience de divers problèmes de la société argentine, dont la cause mapuche. Un nouveau crime d'État qui ne doit pas rester impuni !

Jacques Fontenoy

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 18h30, place de la Sorbonne à Paris, le comité Vérité et justice pour Santiago Maldonado et tout le peuple mapuche appelle à un rassemblement contre la répression qui frappe les Mapuche en Argentine et au Chili.

### Lisez *Lutte de classe*, revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 187 (novembre 2017) :

- Bras de fer entre les nationalistes catalans et l'État espagnol
- Allemagne : vers une coalition plus ouvertement antiouvrière
- États-Unis : les immigrés sans papiers attaqués par l'administration Trump
- Transport ferroviaire : vers l'ouverture à la concurrence
- La départementalisation de Mayotte et les manœuvres françaises au large de Madagascar
- Complotisme : des théories toujours réactionnaires
- La révolution d'Octobre 1917 : des leçons toujours d'actualité

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,73 euro

## SNCF – Région de Nantes : non aux suppressions de postes !

Depuis quelques semaines, la direction prépare en catimini la suppression des agents d'expédition chargés de donner le départ des trains dans les gares autour de Nantes.

Elle a décidé de s'attaquer aux gares d'Ancenis, Savenay, La-Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire, alors même que le nombre de voyageurs ne cesse d'augmenter avec la mise en place, depuis le mois de septembre, de trains supplémentaires à Ancenis et Savenay notamment.

De leur côté, les cheminots qui effectuent ce travail se mobilisent. Après une réunion à une dizaine, une distribution de tracts avec signature de pétition a été organisée dans trois gares.

Une douzaine de jeunes cheminots sont allés de bonne heure à la rencontre des voyageurs. L'accueil a été bon et très peu de voyageurs ont refusé de prendre

le tract, certains ont même pris le temps de signer la pétition: «Non à la suppression des agents de départ des trains: la sécurité des usagers n'est pas à vendre».

Dans la presse locale, des voyageurs ont déjà souvent exprimé leur mécontentement, après de nombreuses suppressions de trains, notamment sur Ancenis. Comme les cheminots, ils subissent de plein fouet la politique d'austérité de la SNCF qui a décidé de réduire le personnel.

Forts de cette expérience, les cheminots qui ont participé à cette action sont repartis afin d'entraîner leurs collègues dans la mobilisation contre la direction de la SNCF et ses projets funestes.

Correspondant LO



Mobilisation contre le travail du dimanche.

## Carrefour : grandes manœuvres patronales

Chez Carrefour, les hypermarchés pourront ouvrir tous les dimanches suite à un accord signé entre la direction et deux organisations syndicales, FO et la CGC, majoritaires au niveau du groupe lors des dernières élections professionnelles.

Cet accord précise, comme c'est l'habitude désormais, que le travail du dimanche sera au volontariat. Il sera payé double. Ce seront les équipes syndicales locales qui valideront ou pas l'accord pour chaque magasin choisi par le patron. Mais en signant centralement cet accord, les deux syndicats apportent à l'avance leur soutien aux actionnaires au moment précis où le PDG se prépare à rendre public un plan de restructuration du groupe, baptisé «plan de transformation» et qui est en réalité un plan d'attaque en règle contre tous les travailleurs.

Car en même temps qu'est annoncée la décision d'ouvrir tous les dimanches une trentaine d'hypermarchés, le PDG établit une liste de cinquante autres hypermarchés sur un total de 247 implantés en France, qu'il déclare «non rentables». Il prévoit de les

sortir du groupe en les passant en location-gérance, les revendant ou les fermant si aucun repreneur ne se présente. Et dans tous les cas, Carrefour raye officiellement de ses effectifs les salariés des magasins visés, ceux en location-gérance compris.

Ce système est déjà appliqué dans un grand nombre de supermarchés Carrefour Market. Il permet à Carrefour de garder la propriété des magasins et, avec la complicité de cadres transformés en commerçants indépendants, de sortir des effectifs du groupe l'ensemble des salariés des magasins concernés. Ceux-ci se retrouvent alors salariés de sociétés juridiquement indépendantes mais totalement dépendantes du groupe, et sortent de la convention collective Carrefour. Interviewée par le quotidien *Ouest-France*, une syndicaliste a dénoncé à

cette occasion la suppression de la prime d'intéressement, du plan épargne entreprise, le gel de la prime de vacances, des tickets restaurant, soit sur l'année 20% de rémunération globale en moins.

Aujourd'hui Carrefour veut étendre ce système de location-gérance à des hypermarchés du groupe. Le début de ces transferts est annoncé pour la fin du premier trimestre 2018. Mais un hypermarché en Seine-et-Marne a déjà ouvert selon ce principe.

Les cinquante magasins visés par ce plan emploient en moyenne entre 100 et 150 salariés. Ce sont donc des milliers de travailleurs qui sont menacés d'externalisation ou de licenciement pour satisfaire la soif de profits des actionnaires et des fonds d'investissement qui contrôlent Carrefour.

Alors au-delà du travail du dimanche, qu'il est légitime et nécessaire de contester, c'est l'ensemble de ce plan de restructuration que les travailleurs de Carrefour ont toutes les raisons de rejeter.

Philippe Logier

## Les Galeries Lafayette : le groupe se débarrasse de 900 salariés

Le groupe Galeries Lafayette a annoncé aux syndicats qu'il a pour objectif de céder en franchise 22 magasins sur les 53 qu'il compte en province. Ce sont de petits magasins, dans des villes moyennes, mais ce plan concerne 900 salariés. La direction affirme qu'il n'y aura «aucun impact

social» car les franchisés doivent reprendre l'ensemble des salariés.

Cependant, le groupe se débarrasse de ces magasins parce qu'ils sont les moins rentables. Lorsqu'il met en avant leurs possibilités de développement une fois franchisés, il trace des perspectives qui relèvent plus

du pari que de la réalité.

Pour l'instant, les syndicats ne connaissent pas les trois investisseurs qui sont intéressés mais en tout cas, avec cette cession, le groupe Galeries Lafayette choisit de ne plus être concerné par le sort des 900 salariés de ces boutiques.

Inès Rabah

## Toulouse : l'or gris

Le groupe Korian, qui possède près de 300 établissements accueillant des personnes âgées en France, dont cinq maisons de retraites médicalisées (Ehpad) en région toulousaine, compte collaborer avec le Gérotopôle du CHU. En effet ce groupe est très intéressé par le «marché du

vieillesse», particulièrement lucratif.

C'est ce même groupe dont l'émission Pièces à convictions avait dénoncé les méthodes: personnel insuffisant et sous-payé, économies sur les repas et même les couches, pourtant payées par la Sécurité sociale, afin d'augmenter

les bénéfices versés aux actionnaires.

Pendant que le gouvernement réduit de 200 millions d'euros les crédits alloués aux maisons de retraite publiques, le secteur privé fait de l'argent sur le dos des personnes âgées.

Correspondant LO

## Dans les bulletins d'entreprise de Lutte ouvrière

### Black is black

Black Friday par-ci, Black Friday par-là: partout, à la radio, à la télé, sur nos boîtes mail, on croule sous les pubs pour nous gaver.

Et en plus au boulot, il aurait fallu courir en battant des records de production, qui ne nous rapportent absolument rien... Nous, on verrait plutôt un Vendredi Rouge!

La Redoute Watrelos

### Pas de pause de notre revendication

Nous étions un bon groupe à débrayer jeudi 23 novembre et à manifester devant les Prud'hommes de Roubaix, rejoints par des collègues des autres équipes.

Les dossiers sur les minutes de pause que la direction nous a retirées indûment étaient à l'ordre du jour. En effet, nous voulons que la durée de notre pause soit de 20 minutes effectives, et qu'elle ne soit pas rognée par le temps de trajet pour aller à la salle de pause du Quai 30. La direction

n'en démord pas, le combat continue!

La Redoute Watrelos

### Non aux licenciements

À Saintes et Périgueux, la direction accentue son offensive contre les salariés pour faire passer sa restructuration. En effet, elle vient de demander à l'inspection du travail de mettre en place un plan de licenciements visant les cheminots contractuels. Ils représentent 10% de l'effectif total SNCF et 25% des derniers embauchés. C'est une provocation inacceptable!

À la SNCF, il n'y a pas de licenciements pour cause économique. De ce fait, elle a l'obligation de reclasser tout le personnel. Pas question qu'une partie d'entre nous soit abandonnée à la rapacité de la direction. Pour bloquer ce précédent, il faudrait commencer par une réaction de grève de tous les cheminots de chacun des départements concernés. Reclassement à leur convenance de tous les cheminots!

SNCF – La Rochelle

## PSA et SNCF : coupables d'homicide

**PSA et la SNCF viennent d'être condamnés suite à la mort d'un ouvrier de PSA sur le site de Poissy en septembre 2011. Cette condamnation reconnaît clairement la responsabilité des deux entreprises dans cet accident dramatique. Et c'est bien le minimum. Mais, en même temps, elle montre que la vie d'un ouvrier ne vaut pas cher aux yeux des juges du tribunal correctionnel de Versailles.**

Cet ouvrier, Emmanuel, participait à la manœuvre d'un train, alors qu'il n'avait pas de formation pour cela. Le déraillement du train provoqua sa chute et sa mort sous les roues. Tous les travailleurs du secteur des Expéditions des véhicules neufs (EVN) savent à quelles pressions ils sont soumis et comment les conditions de travail les mettent en réel danger. Si le déraillement est un accident, la mise en danger des ouvriers n'est ni ponctuelle ni accidentelle, mais permanente.

La justice a mis plus de six ans à reconnaître la responsabilité des employeurs et à les condamner. Mais, dans ce jugement, aucun directeur de PSA ni de la SNCF n'est personnellement mis en cause, et le verdict est loin de prendre en compte

la tragédie. PSA et la SNCF sont condamnés à payer 50 000 euros d'amende à l'État. Pour avoir perdu leur père de 36 ans, les trois enfants recevront seulement 15 000 euros chacun et sa veuve touchera 30 000 euros.

Voilà tout ce que payent de telles entreprises, comme PSA qui réalise plus de deux milliards de profits, pour la mise en danger des travailleurs!

### Selon que vous êtes ouvrier ou patron !

C'est ce même tribunal correctionnel de Versailles qui a mis moins de neuf mois pour condamner le secrétaire de la CGT de PSA Poissy à six mois de prison avec sursis et 2 600 euros d'amende, pour une fausse accusation de violence

contre un chef. C'est encore devant le même tribunal que neuf militants du même syndicat CGT ont été jugés pour une entrevue de 17 minutes avec un chef, que la direction a transformée en séquestration et violence en réunion. La procureure a requis

cinq mois de prison avec sursis et l'avocate de PSA 31 000 euros de préjudice.

Dans l'enceinte de ce tribunal, les militants ont été traités de délinquants et de terroristes. De tels mots ne viendraient pas à l'esprit des procureurs et des juges pour parler d'un patron qui

aggrave les conditions de travail et porte la responsabilité des accidents qui en résultent.

Pour tous ces gens, tuer un ouvrier est moins grave que dénoncer l'exploitation et l'arbitraire de la hiérarchie.

Marion Ajar

## PSA - Pôle Metz-Trémery : non au travail gratuit !

Plusieurs dizaines de jeunes chômeurs sont en stage chez PSA dans les usines de Metz et de Trémery, en Moselle. Ils le sont dans le cadre d'une POE (préparation opérationnelle à l'emploi), avec un statut de stagiaire et payés par Pôle emploi. Autant dire qu'ils ne coûtent pas un centime à PSA.

En fait de stage, les jeunes envoyés par Pôle emploi travaillent comme tout le monde. Avec comme avenir, si le stage est validé, au mieux un éventuel contrat d'intérim... ou le retour à Pôle emploi.

Le travail gratuit pour

la direction n'est pas une nouveauté. Cela fait plus d'un an que des jeunes en service militaire volontaire (SMV) travaillent régulièrement sur les deux sites de PSA, dans le cadre d'une convention signée entre l'armée et PSA. Officiellement, il s'agit aussi de former des jeunes. Mais dans les faits ceux-ci, réveillés au son du clairon même quand ils sont d'équipe d'après-midi, ne touchent qu'une solde militaire de 300 euros par mois, payée par les impôts. Cela ne coûte rien à PSA, qui leur fait tenir des postes sans leur verser un seul euro.

Ces travailleurs gratuits pour le patron s'ajoutent à toute la catégorie de travailleurs précaires, intérimaires, CDD, CDI intérimaires, salariés de groupement d'employeurs qui, au fil des ans, ne remplacent même pas les emplois en CDI supprimés, car la charge de travail augmente sans cesse pour tous.

PSA a fait un profit record au premier semestre, en aggravant exploitation et précarité. C'est dire qu'il y aurait de quoi inverser la vapeur et embaucher en CDI tous ceux qui le souhaitent.

Correspondant LO

## Valeo - Amiens : un accident qui n'est pas dû au hasard

Mardi 21 novembre, dans l'usine Valeo d'Amiens, un ouvrier de maintenance d'une entreprise sous-traitante a été coincé dans la presse sur laquelle il intervenait. Il est dans un état très grave.

L'accident intervient après que le syndicat CGT eut alerté sur les conditions de travail - sécurité et cadences - suite aux suicides de trois salariés au mois

d'avril. « La pression mise par la direction pour le rendement est intenable. » « La pause déjeuner est passée de 40 minutes à 25. Les gars vont finir par manger sur les machines. » Le site tourne avec 250 CDD pour 1 020 salariés : tels sont les faits rapportés par le syndicat, dénonçant une direction qui cherche à se défaire de ses responsabilités.

Dans un autre domaine,

les actionnaires ont réussi pour l'instant à esquiver une condamnation en justice pour le décès de nombreux ouvriers exposés à l'amiante dans les ateliers. Mais, là aussi, les ouvriers savent pertinemment que, tout comme pour les suicides et les accidents de travail, le coupable est ce patron qui recherche le profit à tout prix.

Correspondant LO

## Smart - Hambach : licencié pour être allé chez le médecin...

Un ouvrier de l'usine Smart d'Hambach, en Moselle, avec vingt ans d'ancienneté, avait été licencié pour être parti 40 minutes avant la fin de son poste afin de se rendre chez son médecin. Il avait pourtant prévenu sa hiérarchie et avait été remplacé.

Le prétexte du licenciement était « abandon de poste ». Ce salarié vient d'obtenir justice au tribunal des prud'hommes de Forbach, qui a condamné

la Smart pour licenciement sans cause réelle et sérieuse. Il a obtenu 27 000 euros de dommages et intérêts. Mais pour l'instant sa demande de réintégration dans l'entreprise a été refusée.

Chez Smart, on se préoccupe beaucoup de rallonger les horaires de travail. Par contre, se rendre chez le médecin est une faute lourde. Ils sont vraiment malades.

Correspondant LO



WIKIPEDIA

## Clichy : les grévistes d'Holiday Inn tiennent bon

Depuis le 19 octobre, une partie des femmes de chambre, gouvernantes, plongeurs et équipiers de l'hôtel Holiday Inn de Clichy, dans les Hauts-de-Seine, sont en grève. Ils refusent deux mutations arbitraires, les heures travaillées non payées et la dégradation de leurs conditions de travail depuis un an que la sous-traitance est assurée par Héméra.

Les actions initiées par les syndicats CNT-SO et CGT-HPE popularisent la grève. Jeudi 23 novembre, une nouvelle manifestation de soutien aux grévistes s'est fait entendre dans les rues de Clichy. « Héméra voyou, Holiday Inn complice », « Nettoyage, esclavage », « Ordonnances, sous-traitance, c'est la galère » : ces slogans traduisent les revendications des grévistes. Mais ce qui leur tient à cœur par-dessus tout est de se faire respecter par les patrons d'Holiday Inn et d'Héméra.

Tous les téléspectateurs

qui ont vu L'œil du 20 heures du 21 novembre ont pu juger sur pièces le patron d'Héméra qui répondait au journaliste : « Vous croyez qu'on gagne notre vie en piquant deux heures à une femme de chambre ? », « Y'a pas à discuter, ce que je mets en place dans mon entreprise, c'est moi qui le décide. »

Vendredi 24 novembre, c'est avec les grévistes d'Onet chargés du nettoyage du réseau SNCF Paris-Nord qu'ils ont manifesté entre les gares de l'Est et du Nord. Le lendemain, les grévistes ont rejoint la manifestation contre les violences faites aux femmes, pour faire connaître leur mouvement et demander un soutien financier aux manifestants.

Le patron d'Héméra est à l'image de ses semblables : plus de travail et de peine pour les travailleurs, pour plus de profits pour les patrons. Mais il est tombé sur un os.

Correspondant LO

## Vélib' : les travailleurs ne veulent pas être roulés

Les salariés de Vélib' demandaient à la justice que leur contrat de travail soit transféré tel quel au repreneur de leur société, Cyclocity, qui assurait la maintenance des vélos parisiens en libre-service. Le 14 novembre, ils ont été déboutés de leur demande collective et invités par le tribunal à la redéposer mais seulement à titre individuel. Ils ont aussitôt manifesté leur colère.

Non seulement la justice bottait en touche sur l'affaire, alors que les salariés de Vélib' risquent de perdre leur emploi, mais le même tribunal a dénié au passage toute valeur au comité d'entreprise, au CHS-CT et aux deux syndicats, CGT et SUD, qui les accompagnaient dans cette démarche. Ce tribunal, visiblement, n'aime le salarié que livré seul, pieds et poings liés, au diktat de l'employeur.

Les travailleurs de Vélib' ont décidé d'occuper trois sites, à Paris, Saint-Denis et Cachan. Le DAL leur a fourni des duvets à cet effet. Ils ont cessé totalement d'entretenir et réparer les vélos. Ils veulent faire connaître leur lutte et leurs exigences, en pesant à la fois sur leur ex-employeur

JCDecaux, pour qu'il les indemnise en cas de perte de leur emploi, et sur le repreneur Smoovengo, pour qu'il maintienne leur ancien salaire et leur ancienneté. Ils s'adressent aussi à la mairie de Paris et à la maire Anne Hidalgo, à l'origine de cette situation où 300 travailleurs sont menacés de



Les salariés de Vélib' mobilisés.

rester sur le carreau.

C'est en effet parce que la mairie de Paris n'a pas inclus dans son appel d'offres la clause juridique qui oblige le repreneur à reprendre les travailleurs de JCDecaux aux mêmes conditions que ceux-ci se retrouvent dans une situation difficile: ni indemnisés par le précédent patron, ni repris aux mêmes conditions par le nouveau. Une situation entièrement favorable aux employeurs et entièrement défavorable aux travailleurs, qui sont pourtant ceux qui ont permis à cette activité d'exister.

Jacques Fontenoy

## Bus Transdev – Ecquevilly : le mouvement tient bon

Tranquillement, mais avec détermination, lundi 27 novembre après-midi et le lendemain matin, les chauffeurs de bus Transdev du dépôt d'Ecquevilly près des Mureaux, dans les Yvelines, se sont remis en grève pour la troisième fois, avec, toujours en soutien, le débrayage des employés du garage.

Les chauffeurs demandent tout simplement à garder ce qu'ils ont: un samedi sur quatre travaillé, des roulements réguliers et le rétablissement de la subrogation avec la Sécurité sociale, sans menace de suspension en cas d'arrêts maladie jugés trop fréquents.

Leur mouvement crée une situation qui commence

à inquiéter les municipalités environnantes, parce que les usagers font remonter leur mécontentement. La direction de Transdev est dans ses petits souliers, car elle sent la pression autour d'elle. Cela conforte les chauffeurs, qui envisageaient de recommencer la semaine suivante.

Correspondant LO

## Hôpital psychiatrique – Rennes : en grève

Depuis le 7 novembre, le personnel du centre hospitalier Guillaume-Régnier, spécialisé en psychiatrie, se mobilise contre la dégradation des conditions de travail et des conditions d'accueil des patients.

La mobilisation s'organise avec des assemblées, des heures de grève dans les différentes équipes, la mise en place d'un barnum à l'entrée de l'hôpital, où chacun peut venir proposer son aide ou apporter son témoignage sur ce qui se passe dans son secteur. Elle est ponctuée par des temps forts où il y a eu jusqu'à 500 personnes en grève, soit près de 30% de l'effectif!

Les salariés dénoncent : « Faute de lits, des patients

attendent sur des chaises pendant des heures. Certains sont orientés vers des établissements extérieurs à une heure de route, faute de places. » Ils citent le cas de « deux patients qui ont récemment attendu huit heures avant leur transfert en ambulance. Quand on est atteint de troubles psychiatriques, ce n'est certainement pas le meilleur moyen d'entamer un processus de soins! » Une autre malade a fait huit services

différents en treize jours, avec parfois des mutations en pleine nuit à 2 heures du matin. De même, certains patients « dorment dans des chambres dont la température est tellement froide que même quatre couvertures ne suffisent pas à se réchauffer et que la famille a dû apporter une bouillotte! »

Ils dénoncent aussi, bien sûr, les effectifs insuffisants qui entraînent une fatigue importante et les risques de burn-out. Ils réclament l'ouverture d'un service d'hospitalisation supplémentaire de vingt lits, le remplacement de toutes les absences et l'amélioration des conditions de travail.

Correspondant LO

## Air France : pour les salaires et contre la division

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre, les hôtes et stewards d'Air France (les PNC, personnels navigants commerciaux) sont appelés à se mobiliser par tous leurs syndicats.

Le mouvement a ceci de particulier qu'il réclame l'intégration à Air France de tous les PNC de Joon, la filiale low cost sur le moyen et bientôt long-courrier que la direction d'Air France vient de créer. En effet ces nouveaux embauchés vont faire le même travail que leurs collègues déjà en poste à Air France, sur des avions et des lignes comparables, sinon identiques, mais avec des statuts différents et des salaires réduits de 40% par rapport à la moyenne de ceux des PNC d'Air France.

Le PDG du groupe Air France-KLM a récemment expliqué que la création de

Joon répondait à l'objectif de casser les salaires. Selon lui et ses actionnaires, « il fallait baisser les coûts des personnels navigants, mais il n'était pas possible de le faire avec nos hôtes et stewards ». Évitant de rappeler que c'est parce que les PNC d'Air France ont mené des grèves très suivies mettant en échec les mauvais coups de la direction, il concluait : « Nous avons donc créé une autre compagnie. »

Que la direction d'Air France cherche systématiquement à diviser le personnel, ce n'est ni nouveau ni étonnant. Mais il se pourrait bien qu'elle tombe encore une fois sur un os, les PNC d'Air France n'ayant pas l'intention de la laisser surexploiter leurs camarades de Joon. Et c'est tant mieux.

Correspondant LO

## Pour 200 euros d'augmentation

Suite à des années de gel des salaires et à des suppressions de milliers d'emplois, la direction d'Air France affiche une santé financière insolente, ce que reflète la multiplication par deux et demi du cours de l'action Air France depuis le début de l'année.

Les salaires sont devenus si bas que, cet automne, quand Air France a voulu embaucher des mécaniciens-avion, sur une cinquantaine de candidats qu'elle avait sélectionnés, seuls quatre ou cinq ont accepté d'intégrer la compagnie, mais à la condition qu'Air France, qui a dû s'incliner, augmente d'environ 300 euros le salaire qu'elle leur proposait: celui des mécaniciens-avion déjà en place.

Ce mécontentement se

manifeste aussi à un niveau collectif. Ainsi, lundi 20 et mardi 21 novembre, lors d'assemblées qui ont réuni plus de 500 ouvriers et techniciens de la Maintenance à la DGI de Roissy (sur 4000 salariés à l'effectif, mais dont beaucoup travaillent en équipes avec des roulements et horaires très divers), il a été proposé par l'intersyndicale de réclamer 200 euros d'augmentation mensuelle pour tous lors des prochaines négociations annuelles obligatoires (NAO).

Les travailleurs qui ont participé à ces assemblées sont bien décidés à faire savoir le plus largement possible ce qu'ils réclament, et à l'imposer dans les semaines qui viennent.

Correspondant LO



Lors d'une précédente mobilisation des ouvriers de la Maintenance.

## SNCF – banlieue Paris-Nord : grève des nettoyeurs des gares

Depuis le 2 novembre, les agents de nettoyage des gares du nord de l'Île-de-France sont en grève pour leurs salaires et leurs emplois.

Les grévistes réclament à H. Reinier, l'entreprise qui reprend le contrat pour 75 gares de la banlieue Nord, une revalorisation de la prime de panier de 2,10 euros par mois, pour la porter à 4 euros, une augmentation de la prime de vacances et le maintien des effectifs : les travailleurs étaient au nombre de 112 et H. Reinier ne veut en reprendre que 104.

La grève qui dure depuis trois semaines a obligé H. Reinier à reculer sur certains points. La clause de mobilité a été annulée, elle aurait permis au patron d'envoyer les ouvriers travailler dans n'importe quelle gare en fonction de ses besoins, alors qu'ils sont en principe rattachés à des gares précises. La société accepterait également de mettre tous les ouvriers à la convention collective Manutention ferroviaire, même si elle demande un peu de temps pour le faire.

H. Reinier propose aussi

d'augmenter la prime de panier de 0,50 euro tous les six mois pendant deux ans, pour arriver aux 2,10 euros réclamés. Les grévistes ont jugé, à juste titre, cette proposition indécente et ont reconduit la grève à l'unanimité lundi 27 novembre. Le mépris de cette société n'a aucune limite, une société bien connue pour avoir été condamnée en justice pour harcèlement sexuel et moral sur les travailleurs du nettoyage de la gare du Nord.

Question mépris, la SNCF n'est pas en reste. Après avoir demandé des volontaires parmi ses agents de maîtrise et cadres pour nettoyer les locaux et vider les poubelles sur les quais à la place des grévistes, elle autorise H. Reinier à faire venir des agents d'autres sites pour nettoyer les gares sans qu'aucune mesure de sécurité ne soit respectée. Les cheminots, solidaires des grévistes, qui tentent d'interdire l'accès aux nettoyeurs dans de telles

conditions, ont été l'objet de rapports par une cadre de la SNCF. Le comble du cynisme a peut-être été atteint quand la direction de la SNCF a fait désactiver les badges des grévistes afin de leur interdire l'accès à leurs toilettes de la gare de Saint-Denis, où ils se réunissent tous les jours pour tenir leurs assemblées générales.

Mais c'est surtout parce que la SNCF choisit toujours l'entreprise de nettoyage la moins chère que les salariés voient leurs conditions se dégrader de contrat en contrat. Les grévistes n'ont donc pas hésité à venir envahir le comité d'entreprise SNCF de la gare du Nord vendredi 24 novembre. Ils ont pu dire tout ce qu'ils avaient sur le cœur à un directeur régional qui n'a pu que les écouter. Puis une manifestation a regroupé les grévistes des gares avec ceux de l'hôtel Holiday Inn de Clichy, dans une joyeuse ambiance.

Malgré les pressions, le mépris et les provocations de toutes sortes, les grévistes tiennent le coup et continuent le combat.

Correspondant LO



Les guichetiers de La Poste – Ris-Orangis en grève.

## La Poste – Ris-Orangis : grève contre la réorganisation

Les guichetières et guichetiers du bureau de poste de Ris-Orangis, dans l'Essonne, sont en grève depuis le 30 octobre. C'est la réorganisation des guichets à la sauce de la direction de La Poste qui a déclenché leur colère, dans les secteurs de Ris, Courcouronnes, Lisses, Bondoufle.

Concrètement, la réorganisation se traduit par la suppression de quatre emplois, l'équivalent de près d'un poste sur cinq dans ces bureaux destinés à l'accueil du public. Pour les usagers, ce sont des files d'attente à n'en plus finir, pour chercher un recommandé, déposer de l'argent ou en retirer sur son livret, déposer ou retirer un colis.

La Poste réduit également les heures d'ouverture des bureaux. À Ris Saint-Rémy par exemple, bureau d'autant plus fréquenté que de nouveaux immeubles ont été construits à proximité, l'ouverture est réduite de 15 heures et demie par semaine. Certains bureaux sont désormais fermés les lundis et samedis matin.

La population, bien que subissant une gêne, soutient les grévistes qui ont mis en place une caisse de grève. Samedi 25 novembre, un rassemblement a eu lieu

devant le bureau de poste principal de Ris et, à Draveil, une pétition a circulé. Les syndicats CGT et Solidaires les soutiennent aussi.

Sur les affichettes arborées par des grévistes, on peut lire « Je suis Charlie », diminutif de chargé de clientèle, nouveau nom inventé par La Poste pour remplacer celui de guichetier, qui pour elle est sûrement ringard.

Une entrevue entre les syndicats et la direction pour réclamer des postes et l'augmentation des horaires d'ouverture n'a rien donné. Le sentiment des grévistes est qu'on s'est moqué d'eux. Mais le moral est bon et des actions sont envisagées.

Dans les bureaux de poste de Draveil, Vigneux, Juvisy et autres, les mêmes suppressions d'emplois au nom de la modernisation des bureaux de poste ont lieu ou sont prévues, avec les mêmes conséquences : surtravail pour les agents de La Poste, tracasseries et files d'attente interminables pour les usagers.

Par leur lutte, les agents en grève du secteur de Ris-Orangis se font respecter et montrent la voie pour tenter de faire reculer la direction de La Poste.

Correspondant LO



## La Poste – Rennes : les postiers se rebiffent...

Vendredi 24 novembre, à la plateforme courrier Armorique de Rennes, plus de cinquante postiers sur quatre-vingts des équipes du matin ont cessé le travail. Une trentaine d'entre eux avaient déjà débrayé une heure le 10 novembre. Ils réagissent face à une volonté de la direction de dégrader les horaires de travail, en obligeant les équipes du matin à commencer une demi-heure plus tôt, ou en multipliant les samedis travaillés pour les équipes d'après-midi. Il y a aussi d'autres motifs d'exaspération.

À la PIC de Rennes, il y a en ce moment un million de courriers non traités et stockés. Alors, les travailleurs

ne comprennent pas, car cela fait des années qu'on leur parle de la baisse régulière du courrier, des années que les départs en retraite ne sont pas remplacés, tandis que le travail de tri sur machine s'accumule pour ceux qui restent. En ce moment, la direction organise même des dimanches en heures supplémentaires.

Lors du premier débrayage, une cadre de la direction interpellée par les grévistes a osé dire : « On aimerait bien recruter des CDI mais on ne trouve pas de volontaires. » Cela a bien fait rire les postiers, qui lui ont répondu : « Si vous voulez, on peut vous ramener des listes de Pôle emploi ! » En fait, tout le monde sait que les patrons

de La Poste préfèrent l'utilisation au coup par coup de CDD ou d'intérimaires.

Enfin, l'attitude de la nouvelle patronne est ressentie comme méprisante par beaucoup de travailleurs. Elle n'hésite pas à se poster

derrière des collègues en train de travailler, pour observer leurs moindres faits et gestes. Cela est vécu largement comme du flicage ou de l'intimidation. Aussi, lorsqu'une majorité des postiers a quitté les chantiers

en fin de matinée, la même directrice a dû un peu ravalier sa morgue. Et le fait de la voir tenter de se mettre au travail sur une machine a fait sourire plus d'un gréviste.

Correspondant LO

### ... les facteurs aussi

Alors que la PIC de Rennes croule sous le courrier non traité, des réorganisations sont aussi en cours chez les facteurs. Elles auraient pour conséquences des fins de service à 17 heures, y compris le samedi, l'arrêt du paiement de la pause de 20 minutes et la perte de

l'indemnité de collation de 400 euros par an.

Pour toutes ces raisons, plus de 120 facteurs du département d'Ille-et-Vilaine ont manifesté jeudi 23 novembre, à l'appel de trois syndicats, devant la direction départementale et dans les rues de Rennes.

Les grévistes dénonçaient aussi les centaines de milliers de plis rajoutés en ce moment sur les tournées et la livraison de nombreux colis, qui occasionnent des dépassements d'horaires souvent non rémunérés.

Correspondant LO

# Contrôle ouvrier et expropriations

Dans les semaines qui suivirent la révolution d'Octobre, la classe ouvrière prit en main le contrôle des usines. Puis rapidement, devant le sabotage de la production par la bourgeoisie, vinrent les expropriations, réalisées par les travailleurs eux-mêmes. Le pouvoir confirma ces initiatives. Il organisa aussi la nationalisation des banques et leur fusion en un système bancaire public unique. Jour après jour, les points d'appui des anciennes classes dominantes étaient détruits et remplacés par les fondements d'une organisation sociale nouvelle. Voici un extrait du livre *L'An I de la révolution russe* de Victor Serge sur le sujet :

« Le programme économique des bolcheviks comportait le contrôle ouvrier de la production et la nationalisation des banques. Le décret instituant le contrôle ouvrier de la production fut rendu dès le 14 novembre. Il légalisait l'ingérence des ouvriers dans la gestion des entreprises, les décisions des organes de contrôle étant obligatoires et le secret commercial aboli. (...) Par l'exercice du contrôle, la classe ouvrière eût appris à diriger l'industrie; par la nationalisation des établissements financiers et la maîtrise du crédit, elle eût récupéré, au profit de l'État, une partie des bénéfices prélevés par le capital sur le travail, diminuant d'autant l'exploitation. (...) Cet acheminement raisonné vers le socialisme ne pouvait pas être du goût du patronat. (...)

Le sabotage de la production par les patrons entraînait l'expropriation par voie de repréailles. Quand le patron arrêtait le travail,

les ouvriers remettaient eux-mêmes, à leur propre compte, l'établissement en activité. (...)

Les autorités soviétiques entreprirent un peu partout de réquisitionner les stocks de vivres des commerçants, les vêtements chauds, les chaussures, la literie des riches. Les visites domiciliaires se suivirent. Les impôts ne rentreraient pas; les autorités locales imposèrent – toujours de leur propre initiative et pour leurs propres besoins – des contributions à la population aisée. (...) À Ivanovo-Voznessenk, les ouvriers nationalisent, à la suite du sabotage patronal, deux manufactures textiles. Dans le gouvernement de Nijni-Novgorod, diverses entreprises sont nationalisées, les patrons ne voulant plus diriger la production. Dans le gouvernement de Koursk, les raffineries de sucre, les tramways, une fabrique de cuir, plusieurs ateliers mécaniques passent, pour des

raisons analogues, entre les mains des ouvriers. Dans le bassin du Donietz, les directeurs des mines se joignent aux Blancs. Les ouvriers de soixante-douze mines constituent un Conseil de l'économie qui assume la gestion des entreprises. (...)

Le Conseil supérieur de l'économie nationale fut créé le 5 décembre pour coordonner l'action de tous les organes locaux ou centraux régissant ou contrôlant la production (...). Mais, dans la période que nous étudions, l'autorité locale est, en somme, la seule qui compte. (...)

## L'expropriation des banques

La nationalisation des banques, rendue nécessaire par la résistance des établissements financiers au contrôle, par leur refus de collaborer avec le pouvoir prolétarien, par leur rôle dans le sabotage de la vie économique, fut l'une des plus grandes initiatives



Une usine à papier en 1917.

prises avant la réunion de la Constituante. Le décret érigeant la banque en monopole d'État parut le 14 décembre.

Toutes les banques privées fusionnaient avec la Banque d'État. Les intérêts des petits déposants seraient entièrement sauvegardés. Un second décret prescrivait, sous peine de confiscation, l'inventaire des coffres-forts appartenant aux particuliers. L'or monnayé ou en ligot devait être réquisitionné et tous les fonds placés en comptes courants à la Banque d'État. Les gardes rouges occupèrent les banques; les directeurs récalcitrants furent coffrés. (...)

La nationalisation des banques suscita le jour

même, à l'Exécutif panrusse des soviets, un débat entre Lénine et un menchevik de la fraction internationaliste. Ce dernier (d'accord sur le principe) souligna la complexité et la gravité des questions financières. (...)

« Vous nous parlez, dit Lénine, de la complexité de la question, et ce sont des vérités premières connues de tous. Si elles ne servent qu'à entraver les initiatives socialistes, celui qui les emploie n'est qu'un démagogue (...). Vous acceptez en principe la dictature du prolétariat, mais quand on l'appelle par son nom en langue russe, quand on parle d'une poigne de fer, vous invoquez la fragilité et la complexité des choses. »

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: La Galiote Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal décembre 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

## Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière,  
En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :  
LUTTE OUVRIÈRE  
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.  
Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



## Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

## Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

## Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia  
**Pour les malvoyants**  
www.lutte-ouvriere-audio.org

# Glyphosate : **cancérogène probable ou possible, mais rentabilité certaine**

Énième épisode d'un feuilleton, le 27 novembre l'Union européenne s'est prononcée pour la prolongation pendant cinq ans de l'autorisation à la vente du glyphosate dans les pays européens.

Mis sur le marché dans les années 1960 sous le nom de Roundup par la firme Monsanto, cet herbicide total entre depuis dans la composition de nombreux pesticides, au point d'être aujourd'hui le plus vendu au monde. Il faut dire qu'il est redoutablement efficace. En effet, après son épandage, le sol est nettoyé, aucune herbe n'y grandit sauf les pousses issues de semences résistantes au glyphosate. Et, cerise sur le gâteau, ces semences se trouvent être

produites et vendues par... les mêmes firmes que celles qui vendent l'herbicide. De quoi engendrer bien des appétits de la part des Monsanto et compagnie, bien des pressions auprès des décideurs afin de continuer à prospérer de la vente de l'herbicide.

Voilà maintenant des dizaines d'années que la sonnette d'alarme est tirée concernant la dangerosité du glyphosate. C'est en effet en 1985 que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait classé cette

substance dans la catégorie des cancérogènes « possibles ». Depuis, nombre d'études, d'expertises et de contre-expertises ont été conduites, faisant balancer le glyphosate du statut de cancérogène « possible » à celui de « probable » ; c'est-à-dire – seule chose qui intéresse les industriels – de substance pouvant rester sur le marché à celle de produit interdit.

Une énième expertise a ainsi démarré il y a deux ans. C'est peu de dire que les industriels y ont pesé de tout leur poids. Il y a un peu plus d'un mois, la presse révélait le scandale des « Monsanto papers » : des dizaines de pages du

rapport d'expertise étaient constituées d'un simple copier-coller de publications de Monsanto, qui s'opposaient bien sûr aux effets nocifs du glyphosate.

Finalement, le 27 novembre, la balance a penché en faveur d'une continuation de l'autorisation pour encore cinq ans dans les pays européens. Il fallait pour cela une majorité de 55 % des États et représentant au moins 65 % de la population européenne. C'est chose faite, d'autant que l'Allemagne a finalement voté pour l'autorisation alors qu'on présageait son abstention. Certains y voient l'expression des luttes politiques liées au

résultat des récentes élections et d'autres, ou les mêmes, l'effet du projet de rachat de Monsanto par la firme allemande Bayer.

La France, elle, a voté contre l'autorisation. Alors, aujourd'hui, Macron joue les gros bras, jurant que tout sera fait pour que l'utilisation du glyphosate soit interdite en France au plus tard dans trois ans. Des bobards qui doivent faire sourire les industriels.

En attendant, si les effets délétères du glyphosate resteront « possibles » ou « probables », les rentrées financières, elles, continueront avec certitude.

**Sophie Gargan**

## Mladic condamné : **bonne conscience des démocraties pousse-au-crime**

Ratko Mladic, qui dirigea les troupes serbes en Croatie, puis en Bosnie lors de l'effondrement de la Fédération de Yougoslavie, il y a un quart de siècle, vient d'être condamné à la prison à perpétuité par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI).

Le TPI, qui avait entrepris de faire son procès en 2012, l'a reconnu coupable de dix chefs d'accusation, dont génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Ayant commencé à sévir en Croatie en 1992, alors que cette république de Yougoslavie venait de proclamer son indépendance, Mladic et son armée n'avaient cessé, jusqu'à la fin de la guerre de l'ex-Yougoslavie, de commettre des atrocités : villages brûlés avec leurs habitants, villes rasées, prisonniers envoyés dans des camps de concentration où ils mouraient de faim quand ils n'étaient pas abattus sur place. Le comble de l'horreur semble avoir été atteint à Srebrenica, une ville de l'est de la Bosnie-Herzégovine où, après que les troupes nationalistes serbes s'en furent emparées, 8 000 hommes et adolescents bosno-musulmans furent assassinés par les hommes de Mladic.

Dans ce processus de « nettoyage ethnique », chaque camp nationaliste en présence, serbe, croate, bosno-musulman, cherchait à s'emparer par la terreur, les expulsions et les exécutions de masse de territoires d'où « les autres » auraient disparu.

Mladic fut, sans aucun

doute, une des pires crapules de cette période, au cours d'une guerre qui fit plus de 100 000 morts, 2,2 millions de déplacés et qui ravagea l'existence de millions d'autres citoyens de l'ex-Yougoslavie. Une guerre fratricide car les Serbes, les Croates, les Bosniaques parlaient la même langue, habitaient les mêmes villages, villes, quartiers, maisons et résidaient côte à côte dans les mêmes régions depuis des temps immémoriaux.

Mais si, précisément, Mladic fut un des rouages de cette boucherie, il ne fut pas le seul. Et les responsables des massacres ne furent d'ailleurs pas tous des militaires, des paramilitaires ou des politiciens locaux.

Car si les bureaucrates qui dirigeaient les républiques fédérées de la Yougoslavie ont cherché, au début des années 1990, à se tailler des fiefs indépendants, ou à forcer certaines régions et leurs peuples à rester sous leur coupe, cela se fit avec les encouragements plus ou moins discrets de grandes puissances qui s'étaient faites leurs protectrices. Des grandes puissances européennes considérées comme des démocraties, telles la France, l'Allemagne, la

Grande-Bretagne notamment, ont soutenu telle ou telle faction, tel ou tel camp, en changeant d'ailleurs parfois au cours du bain de sang, et tout en prétendant n'y avoir aucune responsabilité. Il s'agissait de ne pas paraître éclaboussées de tout ce sang, comme dans le cas du massacre de Srebrenica où des casques bleus européens censés protéger la population civile se retirèrent de leur plein gré devant les tueurs de Mladic, qui ne faisaient pourtant pas mystère de vouloir massacrer des milliers de civils.

L'effroyable guerre de

Yougoslavie a fait surgir des centaines de bouchers comme Mladic, elle leur a permis de se livrer à leurs instincts, de mettre en pratique leur idéologie nationaliste en taillant dans le corps des peuples. Mais les dirigeants occidentaux, européens en particulier, ont poussé à l'éclatement de la Yougoslavie, l'ont justifié, ont vu quel intérêt leurs banques, leurs entreprises, leurs marchands d'armes, leur diplomatie pouvaient retirer de cette sanglante course en avant vers l'enfer pour les peuples de la région. Ces dirigeants et ces

États du monde dit civilisé et dit démocratique, eux aussi, portent une lourde responsabilité dans ce qu'il est advenu de cette malheureuse Yougoslavie et de ses habitants.

En faisant condamner par leur TPI cette crapule de Mladic, les mêmes, ou leurs successeurs, cherchent-ils à se donner bonne conscience ? En tout cas, ils préfèrent que l'horreur d'un Mladic soulève une émotion telle qu'elle fasse écran devant leurs propres crimes et ceux qu'ils ont couverts.

**Pierre Laffitte**

## Évasion fiscale : **l'Europe, un paradis à domicile**

Après une nouvelle série de révélations sur les paradis fiscaux, l'Union européenne (UE) a promis, une fois de plus, d'intervenir. Le 5 décembre l'UE dévoilera donc la liste des pays dont la législation favorise l'évasion fiscale.

D'après les experts les plus modérés, les fonctionnaires des institutions financières internationales, l'évasion fiscale représenterait un manque à gagner de 350 milliards d'euros pour les États, dont 120 milliards pour les pays de l'UE, 20 milliards pour la seule France.

Le 27 novembre, l'ONG Oxfam a publié sa propre liste en utilisant les mêmes critères que les services de l'UE. Oxfam est même allé un peu plus loin en appliquant ces critères aux États membres

de l'Union, ce que cette dernière se refuse à faire. Le résultat est sans surprise : l'Irlande, Malte, le Luxembourg et les Pays-Bas sont des paradis fiscaux suivant les critères de l'UE.

Cette situation, que personne n'entend remettre sérieusement en cause, arrange évidemment les possédants et les États européens. Ces quatre pays ne sont des paradis fiscaux que parce que les autres, à commencer par la France, sont des passoires fiscales volontaires.

Pour qu'un riche particulier ou une grande entreprise dont l'activité se déroule en France puissent la déclarer légalement au Luxembourg, il faut que la loi française s'y prête. On peut bien entendu en dire autant des lois fiscales des autres pays.

La condamnation, tardive et formelle, par l'Union européenne de quelques paradis fiscaux exotiques ne cache même pas l'organisation à domicile d'une gigantesque évasion fiscale au bénéfice des grandes entreprises et de leurs riches actionnaires. L'Union européenne et les États nationaux servent le grand capital avec une égale mansuétude.

**Paul Galois**